



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bureau international  
d'éducation

UNESCO/BIE/C.65/Compte rendu et décisions  
Genève, 24 février 2016  
Original : anglais

---

## *90 ans au service de l'excellence en éducation!*

### **SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 13-15 janvier 2016

### **COMPTE RENDU ET DÉCISIONS**

**UNESCO/BIE/C.65/P&D**



## 1. Ouverture de la session

1. La 65<sup>e</sup> session du Conseil du BIE a été ouverte le mercredi 13 janvier 2016 à 10 heures par la Directrice du BIE, Mme Mmantsetsa Marope, qui a adressé ses remerciements au Président sortant du Conseil, S. E. le professeur Godswill Obioma (Nigéria). Elle a souhaité une cordiale bienvenue à tous les participants ainsi qu'à M. Svein Osttveit (D/ED/EO), représentant le Sous-Directeur général pour l'éducation (ADG/ED), et leur a présenté ses vœux pour la nouvelle année 2016.

2. Dix États membres étaient représentés à cette session, et les représentants de la Bulgarie et du Nigéria y ont participé en qualité d'observateurs. La liste des participants figure à l'annexe V.

## 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

3. Le Président sortant a remercié la Directrice du BIE et les membres du Conseil et a ouvert la discussion sur l'adoption de l'ordre du jour en invitant les membres à faire part de leurs commentaires. Tous les membres du Conseil ont voté en faveur de l'ordre du jour proposé et celui-ci a été adopté sans amendement. (L'ordre du jour et l'ordre du jour commenté figurent à l'annexe I.)

### DÉCISION

***Le Conseil adopte l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté de la 65<sup>e</sup> session du Conseil du BIE.***

## 3. Election du Président et du Bureau du Conseil du BIE

4. Avant de procéder à l'élection du nouveau Président, le professeur Obioma a demandé aux membres du Conseil de se présenter pour la commodité de tous les nouveaux et anciens membres. Il a ensuite présenté les excuses de la délégation malgache pour n'avoir pas pu assister à la session. Le Président sortant a informé les membres du Conseil que les travaux de la session de cette année se dérouleraient dans les deux langues de travail de l'UNESCO, à savoir l'anglais et le français, et que la traduction en arabe ne serait pas assurée en raison du manque de fonds. Le professeur Obioma a dit que le Secrétariat du BIE espérait pouvoir financer les services de traduction en espagnol durant la prochaine session du Conseil.

5. Le professeur Obioma a remercié les observateurs assistant à cette session et a présenté le représentant de l'ADG/ED ainsi que le chef de section du BIE, représentant le Secrétariat du BIE, M. Massimo Amadio. Le Président sortant a ensuite donné la parole à la Directrice du BIE, qui a présenté l'équipe dirigeante de l'Institut, dont M. Renato Opertti et Mme Amapola Alama font partie. Mme Marope a informé les membres du Conseil qu'en l'absence de l'administrateur, son collègue de la section Administration, M. Valéry Kohemun, le remplaçait pour faire rapport au Conseil.

6. Faisant observer que c'était là son dernier jour de présidence, le professeur Obioma a remercié toutes les personnes qui avaient joué un rôle important dans son élection en tant que Président du Conseil du BIE en 2013, en particulier les autorités de son pays et les États membres du Groupe électoral Va. Il a rappelé que la taille du Conseil a été ramenée de 28 à 12 membres, pour achever ainsi le processus de restructuration de la gouvernance

conformément au rôle du BIE en tant que centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curriculum et de questions associées. Cette restructuration s'inscrit – a-t-il dit – dans le cadre de la stratégie de centre d'excellence et vise à rendre le processus de prise de décision plus efficace et de meilleure qualité de façon à garantir que le BIE puisse continuer à remplir son rôle de centre international d'excellence en matière de curriculum.

7. Le professeur Obioma a mentionné également que, grâce à sa vaste expérience, Mme Marope a apporté, en sa qualité de Directrice du BIE, un nouveau dynamisme et une énergie nouvelle dans le processus de mise en œuvre de la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence. De fait, lors de la réunion du Bureau du Conseil en septembre 2014, la Directrice du BIE avait proposé d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de façon plus efficace, par le biais de six domaines d'intervention liés aux trois axes de programmes de la stratégie (le développement des capacités et l'assistance technique, la production et la gestion de connaissances, et le dialogue politique). Les six domaines d'intervention, qui ont été approuvés par le Conseil du BIE à sa 64<sup>e</sup> session, sont les suivants : innovation et leadership en matière de curriculum et d'apprentissage ; questions fondamentales en matière de curriculum et d'apprentissage ; production et gestion de connaissances en matière de curriculum et d'apprentissage ; renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage ; rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage ; développement institutionnel et organisationnel.

8. Le Président sortant a ensuite exprimé sa reconnaissance à tous les membres du Conseil pour leurs directives et leur soutien constants et a félicité la Directrice et le Secrétariat du BIE pour les progrès substantiels accomplis jusqu'à ce jour, mentionnant à titre d'exemples la visibilité croissante du BIE acquise grâce à son nouveau site Web et aux médias sociaux ainsi que l'extension prévue du Diplôme à d'autres régions. Il a aussi exprimé sa gratitude à M. Osttveit pour ses conseils avisés et sa présence lors des réunions du Conseil. Le professeur Obioma a ensuite fait observer que les membres du Conseil ont la responsabilité première de soutenir les activités du BIE au moyen d'un financement de base. Il a rappelé que le Nigéria, la Norvège et la Suisse fournissent des contributions financières de base au BIE et qu'un financement de base viendra également d'autres États membres du Conseil.

9. Après avoir souligné que l'adoption des ODD et d'Éducation 2030 constitue pour le BIE une excellente occasion de jouer son rôle de centre d'excellence, le professeur Obioma a appelé l'attention des membres du Conseil sur l'une des principales difficultés auxquelles le Secrétariat du BIE est confronté, à savoir l'insuffisance des ressources financières mises à sa disposition. Il s'est référé au fait que l'allocation financière que l'UNESCO accorde au BIE a diminué au fil des années et que, pour que le BIE progresse vers l'obtention du statut de centre d'excellence et conserve ce statut, il y avait un besoin urgent que tous les États membres du Conseil augmentent leur aide financière. Il a expliqué que, en raison de leur élection au Conseil du BIE, les délégués ont aussi la responsabilité de négocier avec leurs gouvernements respectifs pour que ceux-ci apportent un soutien financier supplémentaire au BIE sous forme d'un financement de base. Le BIE serait ainsi en mesure de développer et consolider ses services et programmes et de contribuer de manière décisive à la mise en œuvre d'Éducation 2030 et à la réalisation de l'ODD 4 en matière d'éducation.

10. Le Président sortant a ensuite invité les délégués à faire part de leurs opinions et de leurs commentaires. L'ensemble des membres du Conseil ainsi que la Directrice du BIE et le représentant de l'AGD/ED ont exprimé leur profonde gratitude au professeur Obioma pour son engagement et sa direction efficace et avisée. Après avoir remercié tous les participants, le professeur Obioma a réaffirmé que son pays continuerait d'apporter son soutien au BIE.

11. Le Président sortant a ensuite invité les membres du Conseil à procéder à l'élection du nouveau Président pour la période biennale 2016-2017, en précisant qu'il ne fallait pas prendre en compte le Groupe Va (Afrique) pour cette élection et que, pour respecter la tradition de la rotation, c'était le tour du Groupe Vb (États arabes). Il a également rappelé que

le Conseil devait procéder à l'élection de cinq vice-présidents qui, conjointement avec le Président, formeraient le Bureau du Conseil.

12. Après discussion, S. E. M. Hamood Bin Khalfan Al-Harhi (Oman), ayant été désigné par le Koweït au nom du Groupe Vb (États arabes) et ayant été fortement appuyé par tous les autres groupes électoraux, a été élu à l'unanimité Président du Conseil du BIE.

13. Le nouveau Président du Conseil du BIE a exprimé sa profonde gratitude au Président sortant, aux membres du Conseil et à la Directrice du BIE et a déclaré que c'était un honneur pour lui d'accepter un tel défi.

14. Le professeur Obioma a ensuite invité le Conseil à procéder à l'élection des cinq vice-présidents. Après une série de consultations informelles, les représentants de la Grèce, de la Lettonie, du Brésil et de la Thaïlande ont été élus Vice-Présidents et membres du Bureau du Conseil. Étant donné que les délégations du Groupe Va (Madagascar et Afrique du Sud) n'étaient pas présentes à la session, le professeur Obioma a proposé de leur accorder un délai d'un mois pour discuter entre elles puis informer le Secrétariat du BIE de leur décision concernant le Vice-Président de leur groupe. Tous les membres du Conseil ont approuvé cette proposition.

15. Après avoir remercié une fois de plus les membres du Conseil, la Directrice du BIE et le représentant de l'ADG/ED, le professeur Obioma a invité le Président nouvellement élu à présider la session.

## **DÉCISION**

**Sur la base des propositions du Groupe électoral des pays arabes, et en conformité avec la section 5, article 5, de son Règlement intérieur, le Conseil a élu à sa présidence S. E. M. Hamood bin Khalfan AL-HARTHI (Oman).**

**Sur la base des propositions de ses membres, le Conseil a élu en qualité de membres du Bureau du Conseil les 5 Vice-Présidents suivants :**

**Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Prof. Constantinos CARTALIS (Grèce)**

**Groupe II (Europe centrale et orientale) : Dr Liesma OSE (Lettonie)**

**Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : M. Roberto SALONE (Brésil)**

**Groupe IV (Asie et Pacifique) : Prof. Kamjorn TATIYAKAVEE (Thaïlande)**

**Groupe Va (Afrique) : (en attente, soit l'Afrique du Sud, soit Madagascar)**

## **4. Rapport d'activités et budget 2015**

16. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Président a souhaité à tous les délégués une session productive et fructueuse et a demandé à la Directrice du BIE de présenter les points marquants du rapport d'activités et budget 2015 (figurant à l'annexe II).

17. Après avoir félicité le Président pour son élection et accueilli les membres nouvellement élus du Bureau du Conseil, Mme Marope a commencé son exposé en soulignant que toutes les activités réalisées en 2015 ont continué de concorder avec les principaux axes d'action et avec les résultats escomptés correspondants du BIE définis pour la période 2014-2017, tels qu'ils sont énoncés dans le document 38 C/5 et dans la stratégie et le programme de travail du BIE pour 2012-2017 approuvés par le Conseil.

18. La Directrice du BIE a ensuite décrit les six domaines programmatiques mis en œuvre depuis 2014 pour cibler davantage les efforts du BIE et accélérer les progrès vers l'obtention du statut de centre d'excellence. En faisant référence au nouvel agenda international de l'éducation, à savoir l'ODD 4 et Éducation 2030, Mme Marope a souligné l'importance du curriculum dans la mesure où il détermine précisément quels types de ressources humaines sont nécessaires au développement durable des sociétés et assure une articulation horizontale et verticale, contribuant ainsi à la création, pour tous, de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, elle a mis en exergue le rôle essentiel joué par le BIE en tant qu'institut à vocation normative et courtier de connaissances dans les domaines du curriculum, de l'apprentissage et de l'évaluation. Elle a mentionné l'éducation inclusive, l'enseignement des STEM, l'analyse de la qualité de l'éducation et la réponse du système éducatif, et l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE), autant de domaines où le BIE a partagé son expertise et offert ses conseils généraux et techniques, et elle a souligné la forte augmentation des demandes d'assistance du BIE émanant des États membres à la suite de la publication du document intitulé *Repositioning and re-conceptualising the curriculum for the effective realisation of SDG4: For holistic development and sustainable ways of living* (Repositionner et redéfinir le curriculum afin de favoriser la réalisation effective de l'Objectif de développement durable 4 pour un développement global et des modes de vie durables).

19. La Directrice a ensuite présenté les principaux aspects du rapport sur les activités réalisées en 2015 en mettant l'accent sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées et en décrivant les activités les plus significatives menées dans le cadre de chacun des résultats escomptés du BIE. Concernant le résultat escompté 1, elle a évoqué la préparation du document de discussion présenté au Forum mondial sur l'éducation (Incheon, République de Corée, mai 2015), qui appelle à un repositionnement du curriculum pour favoriser la réalisation effective de l'ODD 4 ; le lancement des Réflexions en cours, dont le premier numéro sur l'évaluation a attiré plus de 1000 visiteurs en ligne ; la création de blogs du BIE diffusant des informations pertinentes à travers les médias sociaux ; la production d'une banque de ressources pour la formation à l'éducation inclusive et l'extension escomptée des cours découlant du Diplôme en conception et développement du curriculum ; enfin, la collaboration avec l'Internationale de l'Éducation afin de donner un pouvoir d'action aux enseignants car ce sont eux qui ont la responsabilité principale de la mise en œuvre du curriculum dans la salle de classe.

20. Mme Marope a également fait référence à la création du Réseau mondial du curriculum, qui permet de faire mieux connaître le BIE et de continuer à renforcer son leadership mondial. Elle a fait une brève allusion à l'étude comparative sur la citoyenneté mondiale menée en collaboration avec les auteurs du Rapport mondial de suivi sur l'éducation et le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU) et à la collaboration avec le Siège de l'UNESCO et l'IIEP à Buenos Aires pour mener une étude sur l'éducation des jeunes en Amérique latine, étude qui devrait s'étendre aussi à d'autres régions. Soulignant le désir du Koweït de créer un institut de catégorie II et un prix pour l'éducation des personnes handicapées en collaboration avec le BIE, Mme Marope a déclaré qu'une telle entreprise nécessitait un soutien financier et politique non négligeable et que le BIE espérait pouvoir continuer à négocier avec le Koweït en vue de la réalisation de ce projet.

21. Au sujet du résultat escompté 1a, Mme Marope a indiqué que 11 pays avaient déjà achevé la première phase comprenant l'analyse systémique des obstacles critiques qui empêchent la fourniture équitable d'une éducation de qualité, tandis que trois pays (dont l'Oman) se sont dits prêts à lancer la seconde phase, qui consiste en des interventions dans les domaines de la conception, du développement et de la mise en œuvre en vue d'éliminer ces obstacles. À cet égard, la Directrice du BIE a demandé au Président du Conseil de poursuivre les pourparlers avec son gouvernement pour faire en sorte que la seconde phase soit lancée dans un proche avenir. Faisant référence aux résultats escomptés 2, Mme Marope a déclaré qu'en tant que courtier de connaissances, le BIE est bien positionné pour rendre plus accessibles les résultats des travaux de recherche sur des questions liées au curriculum,

à l'apprentissage et à l'évaluation ainsi que sur les implications pour les décideurs et les praticiens. Après avoir mentionné d'autres produits du savoir qui sont de plus en plus souvent consultés comme les alertes, les documents de travail sur les questions curriculaires et la revue *Perspectives*, elle a signalé en particulier que la publication relative à l'enseignement de l'Holocauste dans les curricula, les politiques et les pratiques constituait une importante contribution à la promotion des valeurs universelles et d'une culture partagée de la paix. Mme Marope a aussi remercié les États arabes pour leur appui à la numérisation de la collection de manuels scolaires historiques du BIE, un patrimoine immatériel unique comportant des documents remontant à l'année 1700.

22. La Directrice du BIE a ensuite informé les membres du Conseil que l'exposition célébrant le 90<sup>e</sup> anniversaire du BIE, actuellement organisée au musée de la Société des Nations, à l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), fait partie de la stratégie visant à accroître la visibilité du BIE et que des expositions similaires sont prévues en 2016 à Dubaï et à Hong Kong en vue d'accroître le rayonnement du BIE. A cet égard, Mme Marope a également mentionné la participation du BIE à des conférences et événements internationaux importants, ainsi que l'élargissement des partenariats stratégiques tant au sein qu'en dehors de l'UNESCO, notamment avec des institutions intergouvernementales et des entités privées.

23. La Directrice du BIE a conclu en mettant l'accent sur les progrès réalisés dans la diversification des sources de financement, en particulier les fondations privées, soulignant que les crédits extrabudgétaires représentent actuellement près des trois quarts du budget annuel du BIE.

24. Le Président a ensuite donné la parole au Président du Groupe de travail sur la Conférence internationale de l'éducation (CIE), le professeur Constantinos Cartalis (Grèce), qui a résumé les principales conclusions figurant dans le rapport et la note d'information présentés lors de la réunion du Bureau du Conseil tenue en juin 2015 (le rapport et la note d'information du Groupe de travail sur la CIE (en anglais) sont reproduits à l'annexe III). Après avoir félicité le Président pour son élection et remercié la Directrice et le Secrétariat du BIE pour leur appui ainsi que la délégation suisse pour son engagement à accueillir la CIE, le professeur Cartalis a rappelé que le Groupe de travail s'est concentré sur les principales questions liées à l'organisation de la Conférence, à savoir le financement, le pays hôte, les dates de la prochaine session et la périodicité suggérée, les thèmes et sous-thèmes possibles, ainsi que la catégorie et la structure de la CIE. Compte tenu du fait que le point le plus critique concerne le financement de la CIE, le Président a informé les membres du Conseil que le Groupe de travail avait proposé deux options pour examen par le Bureau du Conseil : i) reporter la tenue de la CIE à 2018 pour permettre aux autres États membres d'être tenus informés de l'événement et d'exprimer éventuellement leur intérêt à accueillir la Conférence ; ii) conserver le choix de la Suisse comme pays hôte, en assurant jusqu'à 15 % du financement nécessaire et en faisant appel aux États membres pour qu'ils couvrent les 85 % restants des coûts. Le professeur Cartalis a conclu en indiquant que le Groupe de travail avait achevé ses travaux et que le Conseil devait prendre une décision sur cette question. Au cours des discussions qui ont suivi, il a été décidé de se pencher à nouveau sur cette question conjointement au point 5 de l'ordre du jour approuvé (Projet du programme d'activités et budget 2016).

25. Après avoir remercié le Président du Groupe de travail sur la CIE pour son rapport clair et concis, le Président a donné la parole à M. Valéry Kohemun (Administration, BIE) qui a présenté les trois questions appelant une décision de la part des membres du Conseil, à savoir : les modifications du règlement financier standard applicable aux instituts de catégorie I ; l'approbation des comptes certifiés pour 2014 ; et le budget pour 2015.

26. Concernant les modifications du règlement financier, M. Kohemun a expliqué que, suite à l'audit de gouvernance des instituts de catégorie I, le Conseil exécutif, à sa 197<sup>e</sup> session, a approuvé le modèle standard révisé de règlement financier applicable à ces

instituts et qu'il est prévu que le Conseil du BIE soit informé de ces modifications et approuve le règlement financier révisé.

27. Au sujet des comptes certifiés pour 2014, M. Kohemun a rappelé que, à sa réunion de janvier 2015, le Conseil du BIE avait décidé de déléguer au Bureau du Conseil le pouvoir de les approuver officiellement. Il a ensuite précisé qu'au moment où le Bureau du Conseil s'est réuni en juin 2015, les comptes certifiés pour 2014 n'étaient toujours pas disponibles. Le Bureau du Conseil a donc demandé au Secrétariat du BIE de bien vouloir communiquer ces comptes par courriel aux membres du Conseil une fois qu'ils seront disponibles pour que les membres puissent renvoyer leur approbation de ces comptes par retour de courriel. Le Secrétariat du BIE n'ayant pas reçu d'information en la matière de la totalité des membres du Bureau du Conseil, M. Kohemun a invité les membres du Conseil à approuver officiellement les comptes certifiés pour 2014. Enfin, il a décrit les principaux aspects du budget 2015 en expliquant que les chiffres étaient encore provisoires et que les comptes certifiés seraient disponibles en juillet 2016.

28. Lors des débats qui ont suivi, les membres du Conseil ont félicité la Directrice et l'équipe du BIE pour les progrès impressionnants accomplis et la cohérence avec laquelle les activités ont été réalisées en 2015 dans le cadre des six domaines programmatiques malgré les difficultés rencontrées, en particulier pour ce qui est du financement. Les délégués se sont déclarés satisfaits du document de discussion sur le repositionnement du curriculum présenté au Forum mondial sur l'éducation, du lancement du Réseau mondial du curriculum et de l'amélioration du site Web du BIE, et ont demandé des éclaircissements concernant en particulier le budget estimatif de la CIE, la mobilisation de ressources financières et les partenariats avec d'autres organisations.

29. Dans sa réponse, la Directrice du BIE a remercié les membres du Conseil de leurs commentaires constructifs et encourageants. Elle a souligné que le BIE était disposé à continuer de contribuer à la mise en œuvre d'Éducation 2030 et de l'ODD 4 en partenariat avec des organisations internationales et nationales compétentes. Toutefois, Mme Marope a insisté sur le fait que, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le BIE doit faire face non seulement à une insuffisance de ressources financières et humaines, mais aussi à d'autres difficultés, notamment l'instabilité politique, de constants changements à la tête des ministères de l'éducation et les retards dans le versement de contributions financières annoncées qui peuvent causer d'importants reports dans la réalisation des activités prévues. Enfin, elle a signalé qu'au cours de l'année 2015 le BIE a réussi à diversifier ses sources de financement (fondations privées par exemple) et que ce qui fait le plus défaut actuellement, c'est la fourniture d'un financement de base prévisible de la part des États membres dans le cadre d'accords pluriannuels.

## **DÉCISION**

**Conformément aux statuts du BIE (Article V.b), stipulant qu' « il supervise l'exécution du programme d'activités du BIE », le Conseil :**

**Approuve le rapport d'activités 2015 de la Directrice du BIE (UNESCO/BIE/C.65/2) ;**

**Félicite la Directrice du BIE et son personnel pour la mise en œuvre du programme en 2015 et les résultats obtenus, ainsi que pour leurs efforts de mobilisation de ressources et de renforcement de l'expertise au sein du Bureau ;**

**Approuve les comptes 2014, certifiés par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO et audités par la Cour des Comptes, et qui ont été reçus à la fin de juillet 2015 ;**

**Approuve les règlements financiers applicables aux instituts de catégorie 1, approuvés par le Conseil exécutif à sa 197<sup>e</sup> session en octobre 2015, suite à l'audit de gouvernance des instituts de catégorie 1 ;**

**Prend note des comptes provisoires du BIE au 31 décembre 2015 ;**

**Délègue au Bureau du Conseil le pouvoir d'approuver officiellement les comptes 2015, certifiés par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO et audités par la Cour des comptes, lors de sa prochaine réunion en 2016.**

## **5. Projet de programme d'activités et budget du BIE pour 2016**

30. La Directrice du BIE a présenté un aperçu du programme d'activités et du budget proposés pour 2016, établis à la lumière des principaux axes d'action et des résultats escomptés du BIE, en soulignant que l'accent a été davantage mis sur l'intégration des activités en fonction des six domaines programmatiques et des difficultés qui leur sont liées, des résultats escomptés et des impacts recherchés dans le cadre de l'ODD 4 et d'Éducation 2030 (on trouvera le projet de programme d'activités et budget pour 2016 à l'annexe IV). Elle a décrit brièvement les activités proposées au titre de chaque résultat escompté du BIE, dont l'objectif est de renforcer l'assistance technique personnalisée et le rayonnement du BIE, sa visibilité et ses mécanismes de réponse. À cet égard, elle a cité entre autres activités l'extension escomptée du Diplôme aux États arabes, la conduite d'un dialogue international à travers les réseaux mondiaux (le Réseau mondial du curriculum, par exemple) et les médias sociaux, l'établissement de partenariats avec les instituts de catégorie II de l'UNESCO, le renforcement du rôle de courtier de connaissances du BIE et l'importance accordée en priorité à des thèmes comme l'évaluation et l'apprentissage. Mme Marope a conclu son exposé en insistant une fois de plus sur les difficultés et contraintes majeures auxquelles le BIE doit faire face, notamment l'insuffisance des contributions financières de base nécessaires pour répondre aux demandes croissantes de services du BIE, le manque de personnel détaché malgré les efforts déployés, l'insuffisance de crédits pour les services de traduction et d'interprétation, ainsi que la stricte réglementation applicable à la création et au financement de postes permanents.

31. Le Président du Conseil a ensuite donné la parole à M. Kohemun (Administration, BIE), qui a décrit le budget proposé pour 2016 et a signalé que, par rapport à l'année précédente, le BIE a reçu davantage de fonds de la part de fondations privées. Au cours de la discussion qui a suivi, les membres du Conseil ont félicité la Directrice et l'équipe du BIE pour la clarté et la qualité du document et la présentation bien structurée du projet de programme d'activités. Quelques délégués ont demandé des éclaircissements supplémentaires sur la mise en œuvre du projet relatif à l'apprentissage précoce de la lecture, sur les partenariats, les buts et la portée du Réseau mondial du curriculum, ainsi que sur l'organisation de la CIE.

32. Dans sa réponse, la Directrice du BIE a remercié les délégués de la grande satisfaction qu'ils lui ont témoignée et de leurs suggestions constructives. Elle a informé les membres du Conseil des progrès réalisés dans le cadre de divers projets, dont l'apprentissage précoce de la lecture, et elle a également mentionné le fait que le Réseau mondial du curriculum comprend désormais 110 organismes spécialisés dans les curricula dans les États membres de l'UNESCO et que ce réseau constitue une plateforme unique de discussion et de consultations sur les questions les plus intéressantes en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation dans le cadre de l'ODD 4 et d'Éducation 2030.

33. A propos de la CIE, de nombreux membres du Conseil ont souligné l'importance de la Conférence en tant qu'instrument permettant d'améliorer les synergies et de développer les partenariats, tout en reconnaissant que le principal problème concerne le financement. Enfin, le Président du Conseil a proposé que les membres du Conseil mettent à profit la période entre la session du Conseil et la réunion du Bureau du Conseil pour consulter leurs groupes électoraux sur la question du financement et de l'organisation de la CIE.

34. Dans ses observations finales, la Directrice du BIE a fait remarquer que le BIE est toujours dans une phase de transition et que c'est précisément maintenant qu'il a besoin du solide soutien de son Conseil intergouvernemental. Elle a souligné que les deux principaux défis auxquels le BIE doit faire face sont l'imprévisibilité du financement (en particulier le financement de base) et l'impossibilité d'utiliser les ressources extrabudgétaires pour financer des postes permanents. A cet égard, le Président sortant et le nouveau Président ont demandé instamment aux membres du Conseil de résoudre ces problèmes critiques en sensibilisant leurs gouvernements et groupes électoraux respectifs en vue d'augmenter dans une large mesure le financement de base et le nombre de personnes détachées auprès du BIE.

## DÉCISION

***Conformément aux statuts du BIE (Article V.b), stipulant que le BIE est chargé de « définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et budget approuvés par la Conférence générale, et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », et qu'il « doit mobiliser les ressources humaines et financières, pour la mise en œuvre des activités que doit réaliser le BIE », le Conseil :***

- ***Félicite la Directrice du BIE pour la clarté, la cohérence et l'orientation stratégique du programme d'activités proposé pour 2016 (UNESCO/BIE/C.65/3) ;***
- ***Approuve le programme d'activités et le budget proposés pour 2016 (UNESCO/BIE/C.65/3) ;***
- ***Approuve la Résolution portant ouverture de crédit n°1/2016 pour 2016 (UNESCO/BIE/C.65/3);***
- ***S'engage à mobiliser les ressources humaines et financières dont a besoin le BIE, comme indiqué dans les statuts du BIE (Article V.b), afin d'assurer des ressources suffisamment prévisibles et durables, particulièrement à travers des contributions volontaires au budget ordinaire du BIE ;***
- ***Soutient la demande de la Directrice du BIE pour que le Siège de l'UNESCO permette une plus grande flexibilité dans la création de postes réguliers, en faisant usage de fonds extrabudgétaires, afin de garantir la durabilité du BIE ;***
- ***Rappelant la décision adoptée par le Bureau du Conseil à sa réunion de juin 2015 concernant la Conférence Internationale de l'Éducation (CIE), décide de consulter les groupes électoraux dans le but de mobiliser les ressources adéquates afin de pouvoir accueillir celle-ci à Genève, et de faire le rapport correspondant lors de la réunion du Bureau du Conseil en 2016 ;***

- ***Autorise le Bureau du Conseil, sur la base du rapport mentionné ci-dessus, à décider si l'effort de mobilisation de ressources doit être poursuivi ou s'il faut ouvrir la tenue de la CIE à d'autres États Membres.***

## **6. Dates de la 66<sup>e</sup> session du Conseil du BIE**

35. Le Président a présenté la proposition faite par le Secrétariat du BIE de tenir la prochaine session du Conseil en décembre 2016 plutôt qu'en janvier 2017, afin de mieux s'aligner sur le programme et les cycles budgétaires de l'UNESCO.

### **DÉCISION**

***Le Conseil décide de proposer à la Directrice générale de l'UNESCO de :***

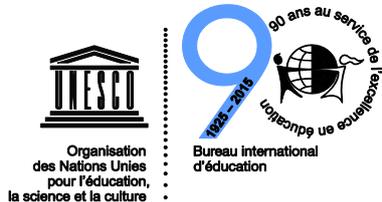
- ***Tenir la 66<sup>e</sup> session du Conseil du BIE les 14 et 15 décembre 2016 ;***
- ***Tenir la réunion du Bureau du Conseil en juin 2016, la date exacte étant à déterminer en consultation avec le Président, les Vice-Présidents et la Directrice du BIE.***

## **7. Clôture de la 65<sup>e</sup> session**

36. À la fin de la session, le Président a remercié chaleureusement les membres du Conseil pour leur travail productif et fructueux et a salué la Directrice du BIE et son équipe pour l'excellence de leur organisation et de leurs services d'appui. Il a invité à nouveau les membres du Conseil à continuer, avec leurs gouvernements respectifs, d'étudier activement les questions du financement de base, des détachements de personnel ainsi que du financement et de l'accueil de la CIE, et à augmenter leur appui financier de base au BIE, étant donné le rôle essentiel joué par celui-ci dans la mise en œuvre d'Éducation 2030 et de l'ODD 4.

37. Le Président a déclaré close la 65<sup>e</sup> session du Conseil le vendredi 15 janvier 2016 à 13 heures.





UNESCO/BIE/C.65/1

Genève, 13 janvier 2016  
Original : anglais

---

## *90 ans au service de l'excellence en éducation !*

### **SOIXANTE- CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 13 - 15 janvier 2016

### **ORDRE DU JOUR ET ORDRE DU JOUR COMMENTÉ**



**ORDRE DU JOUR**

Mercredi 13 janvier 10h – 13h

1. **Ouverture de la session**
2. **Adoption de l'ordre du jour (UNESCO/BIE/C.65/1/Prov.) et de l'ordre du jour commenté (UNESCO/BIE/C.65/1/Prov.+ Add.)**
3. **Election du Président et du Bureau du Conseil**

Mercredi 13 janvier 15h – 18h

4. **Rapport d'activités et budget 2015 (UNESCO/BIE/C.65/2)**

Jeudi 14 janvier 10h – 13h

5. **Projet du programme d'activités et budget 2016 (UNESCO/BIE/C.65/3)**

Jeudi 14 janvier 15h – 18h

6. **Visite de l'exposition organisée au Palais de nations (UNOG) à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire du BIE**

Vendredi 15 janvier 10h – 13h

7. **Dates de la 66<sup>e</sup> session du Conseil du BIE**
8. **Questions diverses**
9. **Adoption des décisions de la 65<sup>e</sup> session (UNESCO/BIE/C.65/Decisions/Prov.)**
10. **Clôture de la 65<sup>e</sup> session**



**ORDRE DU JOUR COMMENTÉ**

La 65<sup>e</sup> session du Conseil du BIE se tiendra au Bureau international d'éducation, 15 Route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève.

Elle débutera le mercredi 13 janvier 2016 à 10h et il est prévu qu'elle se termine le vendredi 15 janvier 2016 à 13h.

L'horaire de travail de la session sera le suivant: mercredi 13 janvier et jeudi 14 janvier de 10h à 13h et de 15h à 18h, et vendredi 15 janvier de 10h à 13h.

**Mercredi 13 janvier de 10h à 13h****1. Ouverture de la session**

La session s'ouvrira le mercredi 13 janvier à 10h par S.E. Prof. Godswill Obioma (Nigéria), Président du Conseil du BIE.

**2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.65/1/Prov./Rev. + Add.*

Ce projet a été préparé conjointement par le Président du Conseil du BIE et le Secrétariat du BIE. Conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par.5), « *Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session* ».

**Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.65/Décisions/Prov.**

**3. Election du Président et du Bureau du Conseil**

Après l'élection des 6 nouveaux membres du Conseil qui s'est déroulée au cours de la 38<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO (voir la nouvelle composition du Conseil en annexe), le Conseil doit choisir son nouveau bureau pour l'exercice biennal 2016-2017, ainsi que tout organe subsidiaire qu'il jugera utile de constituer. Conformément aux statuts du BIE (section II, article IV, par. 5): « Le Conseil élit son bureau composé d'un président et de cinq vice-présidents, ressortissants des six groupes régionaux. » Le bureau est élu pour une période de deux ans ; ses membres sont rééligibles, mais ne peuvent conserver leur siège plus de quatre ans. Pendant le dernier exercice biennal, le bureau était composé de représentants des États membres suivants :

- Président. Groupe Va (Afrique) : Nigeria
- Vice-Présidents : Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Suisse  
Groupe II (Europe centrale et orientale) : Lettonie  
Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : Brésil  
Groupe IV (Asie et Pacifique) : Malaisie  
Groupe Vb (États arabes) : Bahreïn

**Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.65/Décisions/Prov.**

### **Mercredi 13 janvier de 15h à 18h**

#### **4. Rapport d'activités et budget 2015**

*DOCUMENTS: UNESCO/BIE/C.65/2* Rapport de la Directrice et *UNESCO/BIE/65/Inf.2* Comptes pré-définitifs 2015.

- La Directrice présentera les points saillants du rapport d'activités 2015, en mettant l'accent sur la preuve de leur impact.
- Le Conseil débattera du rapport des activités réalisées en 2015.
- La Directrice et/ou les chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du rapport d'activités 2015.
- Le Conseil prendra connaissance des Comptes pré-définitifs 2015 et délèguera à son Bureau la compétence d'approuver les comptes certifiés pour 2015.
- Quelques points des Décisions précédentes seront discutées (Décisions de la 64<sup>e</sup> session)

**Projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.65/Décisions/Prov.***

### **Jeudi 14 janvier de 10h à 13h**

#### **5. Programme d'activités et budget 2016**

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.65/3* Rapport de la Directrice

- La Directrice présentera la proposition de programme d'activités, ainsi que le projet de budget pour 2016 en mettant l'accent sur les résultats et leur impact, tel que le Bureau du Conseil l'a requis.
- Le Conseil discutera la proposition de programmes pour 2016.
- La Directrice et/ou les chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du programme d'activités pour 2016.
- Approbation de la Résolution portant ouverture de crédit pour 2016.

**Projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.65/Décisions/Prov.***

*Déjeuner*

### **Jeudi 14 janvier de 15h à 18h**

#### **6. Visite de l'exposition organisée au Palais de nations (UNOG) à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire du BIE**

**Vendredi 30 janvier de 10h à 13h****7. Dates de la 66<sup>e</sup> session du Conseil du BIE**

Le Conseil sera invité à déterminer les dates de la 66<sup>e</sup> session du Conseil du BIE et la réunion du Bureau du Conseil de l'été 2016

**8. Questions diverses****9. Adoption des décisions de la 65<sup>e</sup> session**

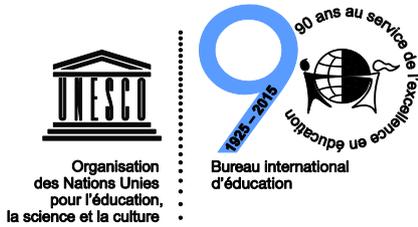
*DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.65/Décisions/Prov.*

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, section XI, article 22), qui prévoit que « *le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session* » et que « *le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session* », le Conseil est invité :

- à examiner le texte du projet de décisions de la 65<sup>e</sup> session ;
- à l'adopter ;
- à demander au BIE de publier le texte d'ici le début de février 2015.

**10. Clôture de la 65<sup>e</sup> session**





UNESCO/BIE/C.65/2  
Genève, 31 décembre 2015  
Original : anglais

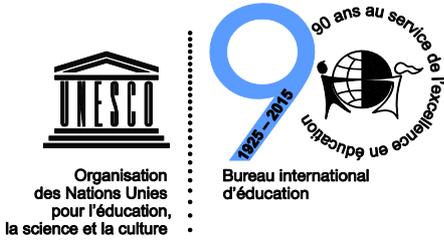
## *90 ans au service de l'excellence en éducation!*

### **SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 13 - 15 janvier 2016

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2015**





# Rapport de la Directrice Bureau international d'éducation

Période de la mise en œuvre des activités:  
Janvier – décembre 2015



# Table des matières

## I. Cadre général de programmation

## II. Résultat escompté 1 du BIE

*Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curriculum sont soutenues*

## III. Résultat escompté 1a du BIE

*Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées*

## IV. Résultat escompté 2 du BIE

*Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation est mise en place*

## V. Conférence International de l'éducation (CIE)

## VI. Développement institutionnel et organisationnel

## VII. Données budgétaires

# I. Cadre général de programmation

Ce document présente le programme d'activités que le Bureau international d'éducation (BIE) a mis en œuvre en 2015 (dénommé ci-après le « programme ») en se fondant sur les résultats enregistrés en 2014. Il a aussi pour objectif de continuer à définir l'orientation du BIE, renforcer son impact, en particulier sur le terrain, et consolider les données démontrant cet impact.

A l'échelle de l'Institut, le programme de 2015 a été inspiré par la Stratégie et le programme de travail du BIE pour 2012-2017 et par la nécessité d'accélérer les progrès pour acquérir et maintenir le statut de Centre international d'excellence en matière de curriculum et de matières associées telles que l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.

Le programme proposé par le BIE, en tant qu'institut de l'UNESCO de catégorie I, est en étroite adéquation avec les fonctions principales de l'UNESCO, et il est guidé par les principaux axes d'action et par les résultats escomptés du BIE associés à ces principaux axes pour 2014–2017, tels qu'énoncés dans le document 37 C/5. Le présent document est donc articulé et présenté selon les résultats escomptés du BIE pour 2015.

## Principal axe d'action 1

Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusifs et de grande qualité.

### Résultat escompté 1 du BIE

Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révisions en matière de curriculum sont soutenues.

### Résultat escompté 1a<sup>1</sup> du BIE

Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcés.

## Principal axe d'action 3

Faire avancer l'éducation pour tous (EPT) et concevoir le futur agenda international de l'éducation

### Résultat escompté 2 du BIE

Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation est mise en œuvre

L'accélération des progrès a débuté par la mise en œuvre ciblée des six domaines programmatiques approuvés par la 64<sup>e</sup> session du Conseil du BIE. Ces six domaines programmatiques sont les suivants :

*Innovation et leadership en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (fonction normative) vise à repenser et à repositionner le curriculum pour le placer au cœur du dialogue et des interventions sur le développement au niveau national et mondial. Il vise aussi à repositionner le curriculum en tant qu'outil indispensable pour mettre en œuvre les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie.

*Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction de laboratoire d'idées) a pour objectif de mettre au point des cadres et des principes directeurs en matière de curriculum, ainsi que des prototypes dans les domaines où la demande est forte et où les États membres ont peu d'expérience, et/ou dans les domaines où les États membres ne réalisent pas les progrès souhaités.

*Production et gestion de connaissances en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction de centre d'information et d'échanges (*Clearinghouse*)) vise à améliorer l'accès physique et substantiel aux connaissances fondées sur des données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum, ainsi que pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Il s'agit de traduire les résultats de la recherche de pointe en un langage facilement accessible, de manière à faciliter la compréhension de leurs répercussions sur les politiques et les pratiques. Il s'agit aussi de rendre les connaissances accessibles au moyen de documents imprimés et de la plate-forme du BIE.

*Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage* (Fonction de renforcement des capacités) vise à renforcer les capacités des États membres à analyser et à aborder les principaux obstacles qui les empêchent d'assurer de manière équitable une utilisation efficace des ressources pour une éducation de qualité et adaptée au développement ainsi que des possibilités effectives d'apprentissage tout au long de la vie.

<sup>1</sup> Le résultat escompté 1a a été intégré dans les travaux du BIE en 2014.

*Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation* (Fonction de leadership intellectuel) vise à régulariser la tenue de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) ; renforcer et repositionner le BIE en tant qu'un acteur mondial indispensable contribuant à la conception et au développement du curriculum ; et renforcer la position du BIE en tant que centre d'excellence international en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation.

*Développement institutionnel et organisationnel* (Fonction de renforcement des capacités du BIE) a pour objectif de renforcer la capacité du BIE pour la mise en œuvre de sa stratégie visant à devenir le centre d'excellence afin qu'il puisse contribuer au mieux à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 4 et à l'agenda Éducation 2030, et ainsi accomplir efficacement son mandat.

## II. Résultat escompté 1 du BIE

*Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curricula sont soutenues*

En 2015, le BIE a renforcé son rôle de leadership intellectuel mondial en encourageant les innovations en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation. C'est ainsi qu'un document de discussion a été présenté au Forum mondial sur l'éducation 2015 (WEF 2015) pour orienter un changement de paradigme dans le curriculum afin de mieux aligner les curricula nationaux sur les objectifs de développement durable (ODD), sur l'agenda Éducation 2030 et sur la perspective futuriste qu'appellent les exigences du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce document vise en particulier à re-conceptualiser le curriculum et à mettre en relief sa position centrale dans le dialogue et les interventions sur le développement au niveau national et mondial. En outre, le BIE a profité de cette opportunité pour démontrer que le curriculum se trouve au centre de tous les éléments clés de l'Objectif de Développement Durable 4 : éducation de qualité, équité, adaptation au développement et apprentissage tout au long de la vie. Il offre également au curriculum, en particulier, et à l'éducation, en général, une perspective « technologique ».

Le BIE a fait de solides avancées dans le sens de faciliter et de mener une consultation mondiale sur le paradigme proposé. Il a déployé des efforts considérables pour consolider le Réseau mondial du curriculum (*Global Curriculum Network – GCN*) regroupant des agences internationales et des institutions spécialisées (couvrant actuellement 93 pays). Les cours dispensés dans le cadre du Diplôme, les ateliers adaptés sur le curriculum, les blogs multilingues et les réseaux sociaux ont assurément facilité le partage des connaissances et les débats sur le changement de paradigme. La qualité, le niveau et la couverture géographique du Diplôme ont été accrus et l'appui technique offert après la formation a été renforcé, aboutissant ainsi à une capacité plus étendue et plus riche en matière de création et de la gestion des connaissances pour le développement du curriculum pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le BIE a lancé une série de « Réflexions continues sur les enjeux cruciaux et actuels en matière de curriculum et d'apprentissage » afin d'approfondir le dialogue Intellectuel mondial sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation.

Aussi, le BIE a abordé les enjeux actuels et cruciaux liées au curriculum en élaborant des cadres, des principes directeurs et des outils pour l'assurance de la qualité dans les domaines où la demande est forte et où les pays ont peu d'expérience. Le BIE s'est concentré en particulier sur sept enjeux cruciaux et prédominants : l'évaluation, les approches fondées sur les compétences, l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE), l'éducation inclusive, l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), la lecture dans les premières années de scolarité et l'éducation des jeunes<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Pour l'année 2016, ainsi que cela a été demandé à la 63<sup>e</sup> session du Conseil, le BIE ajoutera à cette liste de questions fondamentales l'éducation des personnes handicapées

Activités	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Procéder à un changement de paradigme dans le curriculum et l'apprentissage et conduire un dialogue mondial sur le paradigme proposé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le document de discussion sur le thème « Repositionner et redéfinir le curriculum afin de favoriser la réalisation effective de l'Objectif de développement durable 4 ainsi qu'un développement global et des modes de vie durables » a été examiné dans une réunion parallèle organisée par le BIE dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation 2015 (Incheon, République de Corée, 19-22 mai 2015) ;</li> <li>La Directrice du BIE a participé, lors du Forum, au débat sur le thème « Placer une éducation de qualité au centre de l'apprentissage tout au long de la vie », qui a abordé trois grandes questions: i) Pourquoi le curriculum est-il important pour un développement et des modes de vie durables (développement global, inclusif et équitable) ?; ii) Pourquoi le curriculum est-il important pour une éducation de qualité pour tous et en tant que facteur d'amélioration et de démocratisation des possibilités d'apprentissage ?; et iii) Comment le curriculum peut-il servir à repenser les objectifs de l'éducation et la manière dont l'apprentissage est structuré ?;</li> <li>En collaboration avec la Chaire UNESCO de développement curriculaire (CUDC-UQAM, Canada), et conformément au nouveau paradigme, le BIE a élaboré un document normatif sur les critères et indicateurs pour une analyse et une évaluation de la qualité d'un curriculum en tant qu'outil pour l'assurance qualité destiné à aider les États membres dans leurs réformes curriculaires et leurs processus de développement. Ce document comporte 25 indicateurs organisés en quatre grandes catégories : 1) Politiques éducatives; 2) Orientations curriculaires ; 3) Caractéristiques des curricula et 4) Expériences en matière de curricula scolaires ;</li> <li>Le BIE a lancé la série de « Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum et d'apprentissage » pour offrir un espace afin de mener une réflexion intellectuelle à l'échelle niveau mondiale, d'élaborer des documents collectifs et de débattre de questions d'une grande importance pour les États membres. La première réflexion de la série porte sur le thème « Le curriculum et l'évaluation de l'apprentissage des élèves : enjeux et conséquences pour les politiques, l'élaboration et la mise en œuvre ». Les éducateurs du monde entier peuvent consulter ces réflexions sur des blogs multilingues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La vision et la compréhension d'un curriculum en tant qu'outil indispensable pour la réalisation de l'ODD 4 et des cibles associées ont commencé à prendre racine. Cela est illustré par le nombre de pays ayant sollicité l'appui technique du BIE pour se mettre en conformité avec ce nouveau paradigme (Afghanistan, Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cambodge, Cap-Vert, Indonésie, Kenya, Madagascar, Maurice, Nigéria, Niger, République du Congo, Sénégal, Seychelles, Swaziland et Tanzanie) ;</li> <li>Le rôle de chef de file du BIE en matière de curriculum et des questions connexes est réaffirmé par les États membre et les parties prenantes à l'éducation au niveau international ;</li> <li>Les documents sur l'éducation et les politiques curriculaires publiés par les États membres commencent à refléter le nouveau paradigme présenté au Forum mondial sur l'éducation 2015 (Afghanistan et Kenya) ;</li> <li>Les États membres commencent à utiliser le document normatif du BIE pour assurer la qualité de leurs curricula (Tanzanie par exemple) ;</li> <li>La série de « Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum et d'apprentissage » commence à stimuler la réflexion intellectuelle souhaitée : 634 visites ont été comptabilisées durant son premier mois de lancement en octobre et 1 099 en novembre. De même, le document sur l'évaluation (le premier numéro de la série) a été téléchargé 67 fois en anglais et 93 fois en espagnol au moyen d'UNESDOC. Plusieurs réactions au document ont été postées sur les blogs en anglais et en espagnol ;</li> <li>Grâce à cette série de « réflexions », une collaboration substantielle se renforce entre l'ISU et le BIE dans plusieurs domaines programmatiques. La visibilité du travail du BIE s'en trouve également améliorée car la série a été annoncée par le Siège de l'UNESCO à tout le personnel du secteur de l'éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déséquilibre dans la participation régionale au dialogue mené par le BIE et, par conséquent, dans l'adhésion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contact avec des entités régionales (communautés économiques régionales, bureaux, groupes de réflexion, etc.) pour convoquer des consultations régionales à l'occasion des événements organisés par ces entités et élargir la portée mondiale des travaux du BIE par le biais du Réseau mondial du curriculum (GCN), des blogs multilingues et des réseaux sociaux ;</li> <li>Dans la mesure où les ressources financières le permettent, traduire le document dans au moins quatre des langues de l'ONU.</li> </ul>

## 2. Renforcer les réseaux et les partenariats internationaux dans les domaines du curriculum et de l'apprentissage

- Le BIE a mis en place un réseau de directeurs d'institutions s'occupant du curriculum et de questions connexes dans les États membres de l'UNESCO (Réseau mondial du curriculum-GCN) ;
  - Le Réseau des Alumni du Diplôme s'est renforcé ;
  - Les médias sociaux ont permis d'établir des contacts avec des réseaux professionnels et des partenaires techniques potentiels du BIE et de les développer et de diffuser des connaissances sur les activités et les initiatives du BIE.
- Le Réseau mondial du curriculum couvre actuellement 93 pays (8 pays arabes, 12 pays d'Europe centrale et orientale, 6 d'Asie centrale, 19 d'Asie de l'Est et du Pacifique, 10 d'Amérique latine et des Caraïbes, 16 d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, 4 d'Asie du Sud et de l'Ouest et 18 d'Afrique subsaharienne) ;
  - 40 diplômés et 19 enseignants ont rejoint le réseau des Alumni du Diplôme depuis son lancement en 2014 sur le site Web du BIE ;
  - Le Réseau mondial des Alumni du BIE s'est renforcé et agrandi ;
  - Depuis mai 2015, le compte Twitter IBE\_UNESCO a rassemblé 500 abonnés. Ce chiffre ne donne pas la pleine mesure du public qui a été impacté à chaque fois qu'un message du BIE est retweeté. Le compte Facebook a 359 abonnés actifs et les publications touchent près de 820 personnes ;
  - Le compte Twitter de la Directrice du BIE a atteint 607 abonnés. Durant l'année 2015, la Directrice a envoyé 177 tweets concernant des points de vue, initiatives, activités et événements liés au BIE. Les principaux abonnés couvrent une large gamme d'institutions dans le monde entier ;
  - La série de « Réflexions en cours sur les principaux enjeux en matière de curriculum et d'apprentissage » contribue également à élargir la base du réseau d'échanges intellectuels du BIE, comme le montre l'importance du trafic de ses utilisateurs (voir le point 1).

### 3. Élever la qualité de la formation du Diplôme en conception et développement du curriculum

- Les programmes et activités de formation en face-à-face et en ligne prévus dans le cadre du Diplôme en Afrique et en Amérique latine et aux Caraïbes ont été actualisés ;
- Une formation a été systématiquement dispensée aux animateurs et aux tuteurs avant le début de chaque session du Diplôme pour améliorer i) la qualité des tâches en face-à-face et en ligne ; ii) les stratégies d'enseignement et d'évaluation ; iii) l'appui tutoriel en ligne ; et iv) l'utilisation des forums électroniques et des réseaux sociaux ;
- La banque de ressources curriculaires a été actualisée, y compris son cadre conceptuel et ses activités de formation, et des études de cas réalisées par des participants au Diplôme y ont été incorporées ;
- De nouveaux modules de formation thématique ont été utilisés dans les cours : i) Développement et mise en œuvre de cadres curriculaires (en anglais, français et espagnol) ; ii) Apprentissage personnalisé (en anglais, français et espagnol) ; iii) Évaluation inclusive des étudiants (en anglais) ;
- Des enquêtes sur le Diplôme ont été menées en vue des sessions en face-à-face et en ligne en Afrique et en Amérique latine et aux Caraïbes ; une enquête en ligne sur le suivi de l'impact du Diplôme a été réalisée auprès des diplômés de ces deux régions entre 2010 et 2013.

- D'après l'évaluation de l'impact du Diplôme effectuée en 2015, les diplômés ont acquis notamment :
  - une confiance en soi dans l'évaluation et le traitement des processus curriculaires par une approche holistique et contextualisée ;
  - une connaissance des problématiques, théories et pratiques actuelles en matière de curricula telles que l'apprentissage fondé sur les compétences, l'apprentissage inclusif et l'évaluation, le curriculum adapté au contexte local, etc. ;
  - des compétences en matière d'apprentissage à distance réflexif, d'écriture formelle, pour proposer des changements de curriculum, pour conduire des travaux de recherche et des consultations ;
- Le programme du Diplôme encourage les leaders à développer des compétences techniques et renforce la capacité globale de renouvellement des processus curriculaires. Exemples : i) postes de dirigeants occupés par des diplômés dans des entités spécialisées dans le curriculum (Bénin, Burundi, Équateur, Éthiopie, Gambie, Haïti, Kenya, Ouganda, Pérou, République dominicaine, Soudan du Sud, Uruguay et au sein de l'UNESCO) ; ii) intégration du curriculum dans les politiques éducatives nationales (par ex. EPPE et politiques en matière d'enseignement primaire pour 2010-2020 en Uruguay ; création de la Commission nationale pour la réforme du curriculum par le Ministère de l'éducation en Haïti ; cadre directeur pour l'éducation inclusive en Colombie ; document d'orientation relatif à une éducation de base de dix ans au Sénégal ; conceptualisation des réformes curriculaires au Kenya ; publications sur des questions liées à l'éducation/au curriculum en Tanzanie, en Zambie et par des membres du personnel de l'UNESCO) ; et iii) appui aux réformes curriculaires (par ex. harmonisation des curricula dans la Communauté d'Afrique de l'Est ; examen ou intégration des curricula au Burundi, en Colombie, en Haïti, au Kenya, en Ouganda, en République dominicaine, au Sénégal, en Tanzanie et en Zambie ; organisation de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire au Burundi ; mise en œuvre du curriculum à l'intention des apprenants ayant des besoins éducatifs spéciaux en Zambie ; renforcement des capacités au Bénin, au Cameroun, au Niger, en Ouganda, au Pérou, en République dominicaine et en Uruguay) ;

- Faible taux d'achèvement de la formation en raison de la charge de travail ;
- Le fait d'avoir suivi un cours de Diplôme n'est pas encore reconnu par les ministères de l'éducation comme un plus entrant en jeu pour le recrutement d'une personne ou la revalorisation d'un poste ;
- Les ministères de l'éducation ne reconnaissent pas le Diplôme et ne l'utilisent pas comme incitation professionnelle.

- Faire en sorte que la formation soit plus souple et que chacun puisse la suivre à son rythme ;
- L'amélioration continue des compétences pédagogiques des animateurs, des tuteurs et des coordinateurs du Diplôme a contribué à relever les taux d'obtention du Diplôme : 87% en Afrique et 70% en Amérique latine et aux Caraïbes.
- Intensifier le dialogue avec les hauts responsables des ministères de l'éducation sur la nécessité d'instaurer un leadership technique pour les processus curriculaires.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans l'ensemble, 96% des participants – 94,9% en Afrique et 97,5% en Amérique latine et aux Caraïbes – sont satisfaits de la session présente organisée dans le cadre du Diplôme en 2015.</li> </ul>		
<p><b>4. Revaloriser le Diplôme au niveau master</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le BIE, les universités partenaires et les instituts de formation des enseignants ont élaboré le cadre conceptuel du master en matière de curriculum et d'apprentissage pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre de l'agenda Éducation 2030. L'Université San Ignacio de Loyola (Lima, Pérou) et l'Institut de formation des enseignants BYCENJ (Jalisco, Mexique) ont annoncé le lancement du programme de master en 2016 en partenariat avec le BIE ;</li> <li>• Le BIE et l'Université ouverte de Tanzanie ainsi que ED/TLC/LTR ont élaboré un système de qualification à trois niveaux pour l'Afrique (certificat d'enseignement, diplôme et master en conception et développement du curriculum) dans le cadre de l'agenda Éducation 2030. Le lancement de ce système est prévu pour le premier semestre 2016.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encore aucun impact.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les États membres manquent de ressources pour financer la participation du personnel du Ministère de l'éducation et des institutions associées au programme de master.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des efforts sont déployés en permanence pour renforcer la collaboration concernant les activités de mobilisation des ressources, y compris les propositions de partage des coûts et les accords entre le Siège de l'Unesco et les bureaux hors siège, les organismes apparentés des Nations unies, d'autres organisations intergouvernementales, les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement, le Partenariat mondial pour l'éducation, les ministères de l'éducation, les employeurs des participants et les participants eux-mêmes, ainsi que pour la présentation et l'approbation des propositions pour obtenir des subventions (Fondation Hamdan, OFID, Programme additionnel complémentaire de l'UNESCO, etc.).</li> </ul>

#### 5. Fournir une assistance technique sur mesure en fonction des besoins du pays identifiés par les anciens étudiants (interventions post-formation) et les autorités nationales

- En partenariat avec le Bureau de Nairobi de l'UNESCO, le BIE apporte son appui au Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie et à l'Institut du développement du curriculum du Kenya (KICD) en ce qui concerne : i) la validation des outils d'évaluation des besoins en matière de curriculum et l'engagement des parties prenantes dans le processus de réforme curriculaire ; ii) le renforcement des capacités des concepteurs de curriculum et des éditeurs chargés de la publication des documents sur les tendances et les enjeux des curricula dans une perspective comparative internationale ; et iii) l'élaboration de principes directeurs pour la conception et le développement d'un curriculum axé sur les compétences ;
- En partenariat avec le Bureau de Kaboul de l'UNESCO, le BIE aide actuellement le Ministère afghan de l'éducation à intégrer le curriculum dans les aspirations et les objectifs en matière de développement national, en mettant l'accent sur le curriculum souhaité et le curriculum mis en œuvre ;
- Le Cambodge, le Kenya, l'Indonésie et le Nigéria participent à la première phase du projet sur le renforcement des curricula dans le domaine des STEM pour les filles en Afrique et en Asie et dans le Pacifique, avec le soutien du fonds- en- dépôt du programme de coopération Malaisie-UNESCO. Le projet vise à accroître la participation féminine dans l'apprentissage des STEM à divers niveaux du système éducatif, en abordant des questions liées aux politiques, aux curricula, à la pédagogie, à la formation et au développement professionnel des enseignants.

- La position du BIE en tant que centre d'excellence s'est renforcée et la pertinence de son assistance technique pour faire face aux besoins de chaque État membre s'est améliorée, comme l'atteste la demande croissante d'un soutien technique apporté par le BIE.

- Les approches fragmentaires des réformes curriculaires restent enracinées et sont résistantes.

- Renforcer le dialogue sur la politique à mener et le dialogue technique avec les États membres sur l'importance d'adopter une approche holistique, systémique et durable de l'éducation et des réformes curriculaires et associer une plus large compréhension du curriculum, englobant l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, à une vision systémique d'une éducation de qualité.

## 6. Maintenir et élargir la couverture géographique du Diplôme

- En Afrique, la quatrième édition du Diplôme a été organisée en mars 2015 ;
- En Amérique latine et aux Caraïbes, la sixième édition a été organisée en septembre ;
- Le projet d'accord sur la mise en œuvre du Diplôme en conception et développement dans la région arabe a été signé en novembre 2015 par la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et le Ministre de l'éducation des Émirats arabes unis (EAU), M. Hussain Ibrahim Al Hammadi. Dans le cadre de cet accord, le Hamdan Award Board of Trustees (EAU) apportera son soutien au BIE-UNESCO pour la mise en œuvre du Diplôme (1,2 million USD sur une période de deux ans). La Hamdan Bin Mohammed Smart University (HBMSU), à Dubaï (EAU), accueillera le Diplôme. Le BIE et la HBMSU ont tenu une réunion de planification en décembre 2015 pour passer en revue la structure et le contenu du cours, la formation des enseignants et le mode de prestation du cours. Le lancement du cours dans la région arabe est prévu en principe pour le deuxième semestre de 2016.
- Le nombre de pays ayant participé au cours du Diplôme en Afrique a augmenté, passant de 20 en 2014 à 22 en 2015. La session de 2015 a réuni 58 participants de 14 pays : Bénin, Burundi, Congo-Brazzaville, Éthiopie, Kenya, Libéria, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan du Sud, Swaziland, Zambie et Hong Kong (Chine) ;
- Le nombre de pays ayant participé au cours du Diplôme en Amérique latine et Caraïbes a augmenté, passant de 39 en 2014 à 41 en 2015, avec 44 personnes venues de 13 pays : Argentine, Chili, Costa Rica, Colombie, El Salvador, Équateur, Guatemala, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay et France ;
- La couverture géographique du Diplôme s'est étendue à la région arabe.
- Les États membres manquent de ressources pour financer la participation du personnel du Ministère de l'éducation et des institutions associées au programme du Diplôme.
- Continuer à fournir des bourses provenant notamment du Hamdan Award Board of Trustees, de l'OFID, de l'UNESCO, des ministères de l'éducation et des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement.

## 7. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et à développer des curricula en lecture dans les premières années du primaire :

- Un appui a été apporté aux Ministères de l'éducation du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal pour l'élaboration de documents curriculaires dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années du primaire par le biais :
  - d'ateliers de développement des capacités destinés à forger une nouvelle vision de la lecture et à aider à élaborer des documents curriculaires (quatre ateliers organisés au Burkina Faso, quatre au Niger et trois au Sénégal) ;
  - d'une assistance technique en face-à-face et à distance en vue d'accompagner les équipes des ministères de l'éducation chargées d'élaborer les documents curriculaires ;
  - de l'édition, de la publication et de la diffusion de documents curriculaires qui seront utilisés par les principaux acteurs de l'éducation.
- Un appui a été apporté aux ministères de l'éducation des trois pays susmentionnés pour la préparation de la formation initiale et continue des enseignants en tant que composante principale du processus de réforme curriculaire grâce à :
  - des ateliers (11) de développement des capacités destinés à former des formateurs d'enseignants à l'utilisation des documents curriculaires lors de la formation initiale et continue des enseignants ;
  - -un atelier de formation des formateurs provenant de de l'ensemble des centres régionaux de formation des enseignants du Sénégal, axé sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cours des trois premières années du primaire.

- Au niveau national, les décideurs, spécialistes du curriculum et formateurs d'enseignants partagent une nouvelle conception de la lecture et de l'écriture dans les premières années du primaire. Pour preuve, l'élaboration de nouveaux documents curriculaires sur la lecture et l'écriture dans les trois pays, qui incarnent une nouvelle vision de ce que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture signifie au niveau national à l'adresse des décideurs, des spécialistes du curriculum et des formateurs d'enseignants ;
- La base de connaissance sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et l'alignement curriculaire en matière de lecture et d'écriture dans les premières années du primaire s'améliorent au sein des trois ministères de l'éducation, ainsi que l'attestent l'élaboration de nouveaux documents curriculaires sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années du primaire et la conception de modules de formation dédiés aux formateurs d'enseignants et enseignants en la matière ;
- Les pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans les premières années du primaire sont améliorées : des documents curriculaires sont utilisés pour enseigner la lecture et l'écriture au début du primaire (au Burkina Faso, un guide pédagogique, une boîte à outils pour les enseignants et un module de formation des enseignants ; au Niger, deux modules de formation des enseignants sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans les quatre premières années du primaire et un guide d'utilisation de ces modules pour les formateurs des enseignants ; au Sénégal, des orientations nationales sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et un module de formation destiné aux enseignants sur le même sujet) ;
- Les réformes curriculaires sont facilitées à travers : au Burkina Faso - le matériel de formation pédagogique à l'enseignement de la lecture et de l'écriture sera expérimenté dans le cadre de la réforme curriculaire nationale lancée en septembre 2015 ; au Niger - les documents curriculaires sur les pratiques efficaces dans le domaine de l'enseignement de la lecture, contribue à la mise en œuvre du nouveau curriculum national lancé en septembre 2015 ; au Sénégal - les documents curriculaires sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture est utilisé dans la formation initiale des enseignants dans le cadre de la réforme curriculaire (mise en œuvre depuis 2008).

- L'instabilité politique dans les pays participants peut entraver les progrès ;
- Des changements dans la gestion et le personnel des ministères de l'éducation peuvent entraver les progrès dans la réalisation du projet.

- Encourager et soutenir les nouveaux acteurs/gestionnaires au sein des ministères de l'éducation à assurer la continuité et le suivi du projet ;
- Maintenir le contact avec les autorités et le personnel nouvellement nommés dans les ministères de l'éducation et les tenir informés au sujet du projet.

### 8. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et à développer des curricula en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et d'éducation en vue du développement durable (EDD)

- En partenariat avec le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), le BIE procède à une analyse comparative de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) dans 10 pays, en couvrant des régions et des contextes divers, ce afin de dresser un tableau préliminaire bien étayé de la présence des concepts et principes d'ECM dans les documents curriculaires nationaux et d'apporter une première contribution concernant le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la cible 4.7 de l'ODD 4 (plus particulièrement de l'indicateur thématique 25) ;
- Le BIE réalise une étude interrégionale à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (Rapport GEM) 2016 concernant la présence des concepts d'ECM et d'EDD dans les curricula de l'enseignement primaire et secondaire.

- Le partenariat technique avec le rapport GEM et l'APCEIU s'approfondit et se centre sur la mise en œuvre de la cible 4.7 ;
- La cartographie de l'ECM est facilitée ;
- L'accès aux enseignements tirés de l'expérience et aux pratiques optimales s'améliore en fournissant une base de réformes par comparaison aux niveaux régional et international.

- Les États membres adoptent une approche par sujet de l'ECM ;
- Les approches transversales de l'ECM risquent de ne pas être bien prises en compte ;
- L'apport inopportun d'une contribution dans les pays participants peut ralentir le processus.

- Renforcer le dialogue avec les États membres et l'appui technique qui leur est fourni en matière de stratégies et pratiques efficaces pour intégrer l'ECM ;
- Maintenir un processus rigoureux de suivi et d'actualisation parmi les pays participants.

### 9. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et à développer des programmes dans le domaine de l'éducation et de la protection de la petite enfance (EPPE)

- Dans la série de « Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum et d'apprentissage », le BIE a élaboré, en espagnol, un document de discussion intitulé « Questions de politique générale en matière d'éducation et de protection de la petite enfance : une perspective curriculaire » ;
- La Directrice du BIE a été la rédactrice principale d'un livre intitulé *Investing Against Evidence: The Global State of Early Childhood Care and Education* publié par l'UNESCO en 2015. Des extraits ont été diffusés sur les réseaux sociaux et l'ouvrage est disponible en ligne ;
- Un projet a été élaboré en partenariat avec Nestlé en vue de soutenir des programmes holistiques d'EPPE au moyen d'interventions de grande envergure dans les politiques et les curricula nationaux. Le financement du projet est en cours d'examen par Nestlé.

- La contribution intellectuelle à la mise en place des programmes d'EPPE s'améliore ;
- Quatre pays (Arabie Saoudite, Botswana, Seychelles et Cameroun) sont convenus de servir de pays pilotes pour la conception de programmes holistiques d'EPPE, avec l'aide du BIE.

- Le problème de l'allocation de ressources à l'EPPE, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Asie de l'Ouest, demeure un obstacle essentiel à l'utilisation du savoir dans ce domaine pour mettre en place de programmes efficaces ;
- Manque de cadres juridiques nationaux permettant d'inclure l'EPPE dans l'enseignement obligatoire pour les enfants.

- Renforcer le dialogue avec les États membres et l'appui technique qui leur est fourni pour l'investissement dans l'EPPE et l'amélioration de la mise en place des programmes relatifs à ce sujet ;
- Sensibiliser les parties prenantes nationales à l'importance de l'EPPE et au rôle qu'elle joue dans le développement d'une éducation de qualité et équitable pour tous

<p><b>10. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et à développer des curricula inclusifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le BIE a produit en anglais une banque de ressources intitulée <i>Reaching out to All Learners: A Resource Pack for Supporting Inclusive Education</i> (Établir des relations avec tous les apprenants : banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive) qui comprend trois guides : i) Examen des politiques nationales ; 2) Conduite du développement de l'école inclusive ; et iii) Mise en place de salles de classe inclusives (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4 et à la Déclaration d'Incheon sur l'Éducation 2030) ;</li> <li>Le BIE a actualisé les Directives de l'UNESCO sur l'inclusion en matière d'éducation en partenariat avec ED/TLC/LTR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des directives techniques à l'intention des États membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États membres adoptent une approche fragmentaire de l'éducation inclusive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le dialogue avec les États membres et l'appui technique qui leur est fourni pour la mise en place de stratégies et pratiques efficaces visant à intégrer l'éducation inclusive.</li> </ul>
<p><b>11. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et à développer des curricula fondés sur des approches par compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Afin de développer et d'évaluer les compétences, le BIE a créé un cadre conceptuel, qui est actuellement examiné et validé par un Diplôme et des ateliers sur mesure sur le curriculum et grâce aux activités d'assistance technique du BIE ;</li> <li>Compréhension de l'intérêt de collaborer avec l'OCDE pour fournir des directives générales en matière d'éducation fondée sur les compétences et concernant les futures compétences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroissement de la capacité des États membres à concevoir et mettre en œuvre des curricula fondés sur les compétences ;</li> <li>Meilleure clarté conceptuelle de l'éducation fondée sur les compétences ;</li> <li>Renforcement et consolidation des conseils techniques apportés aux États membres ;</li> <li>Développement des partenariats techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États membres continuent d'adhérer aux curricula axés sur les matières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le dialogue technique et l'appui opérationnel concernant l'éducation fondée sur les compétences.</li> </ul>
<p><b>12. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et à développer des curricula pour l'éducation des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le BIE et l'unité Recherche et prospective en éducation (ERF) ont lancé l'initiative « Jeunesse et apprentissage face aux réalités changeantes : réexamen de la pertinence de l'enseignement secondaire » en collaboration avec les bureaux hors siège de l'UNESCO. Dans le cadre de cette initiative, le BIE, l'ERF et l'IIEP-Buenos Aires ont mené une série d'études en Amérique latine et aux Caraïbes sur la culture et l'éducation des jeunes en mettant l'accent sur leur désengagement. Les conclusions des études ont été examinées lors d'un atelier tenu en septembre dans les locaux de l'IIEP-Buenos Aires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement du partenariat technique avec les autres entités de l'UNESCO ;</li> <li>Amélioration de la position stratégique et du rôle de chef de file du BIE dans le secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États membres n'utilisent pas la catégorie de l'éducation des jeunes comme principe directeur pour organiser l'enseignement secondaire ainsi que l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le dialogue avec les États membres et l'appui technique qui leur est fourni concernant la culture et l'éducation des jeunes.</li> </ul>

### III. Résultat escompté 1a du BIE

*Les capacités des États membres à analyser et à aborder les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées*

L'un des aspects essentiels du mandat du BIE est d'appuyer l'action des États membres visant à améliorer de manière équitable les résultats d'apprentissage par des curricula de grande qualité et adaptés à chaque contexte. Parallèlement, le BIE reconnaît que la mise en œuvre efficace du curriculum dépend du fonctionnement des autres segments du système éducatif. En outre, le curriculum est étroitement lié à la plupart, si ce n'est l'ensemble des éléments cruciaux du système éducatif. L'efficacité d'un curriculum même solide peut donc être sérieusement réduite, notamment, par :

- le manque d'enseignants qualifiés capables de le dispenser ;
- un environnement physique de l'enseignement et de l'apprentissage inadapté à la réalisation de ces derniers ;
- un système d'évaluation qui ne permet pas d'évaluer les éléments contenus dans le curriculum ;
- des circonstances psychosociales qui rendent les apprenants inaptes à l'apprentissage ;
- une pédagogie et des processus d'apprentissage inefficaces et d'autres éléments encore.

Pour que le curriculum favorise et maintienne avec efficacité et efficacie une éducation de qualité adaptée au développement et une utilisation efficace des ressources et pour favoriser des possibilités d'apprentissage efficaces et équitables, le curriculum doit s'inscrire dans un système éducatif qui fonctionne correctement. Ainsi, pour contribuer aux efforts de l'UNESCO en faveur d'une éducation de qualité et d'un apprentissage tout au long de la vie pour tous en 2015, le BIE s'est employé à renforcer les capacités des États membres à analyser, identifier et établir par ordre de priorités les principales contraintes qui entravent la mise en œuvre de manière équitable d'une éducation de qualité et des opportunités pour un apprentissage efficace.

Activités	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Appuyer une analyse systémique des principales contraintes dans trois pays</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le BIE a dispensé une assistance technique au Swaziland pour qu'il entame la première phase du cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général (GEQAF) afin d'entreprendre une analyse globale des contraintes systémiques qui entravent la mise en œuvre de manière équilibrée de l'éducation et d'un apprentissage efficace.</li> </ul> <p><b>2. Appuyer le développement et la mise en œuvre d'interventions pour éliminer les contraintes systémiques identifiées dans huit pays ayant déjà conduit l'analyse au cours de la phase I</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le BIE a aidé les Seychelles, le Botswana et l'Égypte à mettre en place des interventions prioritaires afin d'éliminer les contraintes systémiques qui entravent l'éducation et l'efficacité de l'apprentissage ;</li> <li>Le BIE a travaillé en étroite collaboration avec le Swaziland, le Gabon et l'Oman pour qu'ils soient prêts à entamer la phase II du GEQAF.</li> </ul> <p><b>3. Actualiser et améliorer la base de données des pratiques prometteuses en matière d'amélioration systémique de la qualité de l'éducation et de l'efficacité de l'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La version interactive du GEQAF a été mise à jour avec des ressources additionnelles (pratiques prometteuses et documents techniques) concernant l'amélioration systémique de la qualité de l'éducation et de l'apprentissage.</li> </ul> <p><b>4. Adapter les réponses pour améliorer la qualité de l'éducation et l'efficacité de l'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le BIE a établi deux partenariats pour assurer la qualité de l'éducation : <ul style="list-style-type: none"> <li>avec l'institut pour le développement de la petite enfance (IECD) des Seychelles, qui servira de centre régional pour l'EPPE pour les pays appliquant le GEQAF ;</li> <li>avec le Centre régional pour la qualité et l'excellence en éducation (RCQA, un institut de catégorie II de l'UNESCO) de l'Arabie saoudite pour élaborer un cadre de suivi de la qualité de l'éducation et de l'apprentissage.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les capacités des États membres à conduire une analyse systémique des éléments qui font obstacle à la mise en œuvre d'une éducation de qualité et de possibilités d'apprentissage efficaces sont renforcées ;</li> <li>Les capacités des États membres à identifier et établir par ordre de priorités les principales contraintes qui entravent l'amélioration de l'éducation et de l'apprentissage dans quatre pays partenaires (Seychelles, Botswana, Égypte et Swaziland) sont améliorées ;</li> <li>Les capacités opérationnelles des États membres à concevoir et développer des interventions qui améliorent la qualité de l'éducation et l'efficacité de l'apprentissage dans trois pays partenaires (Seychelles, Botswana et Égypte) sont soutenues ;</li> <li>L'assistance technique et l'expertise du BIE sont élargies à de nouveaux États membres ;</li> <li>Un partenariat se met en place avec des instituts de l'UNESCO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lenteur des pays participants, en particulier ceux qui passent de l'analyse des obstacles critiques (phase I) à la phase d'intervention (phase II) ;</li> <li>Interruption ou cessation des initiatives en raison de fréquents changements à la tête des pays et manque d'engagement des nouvelles autorités de poursuivre la mise en œuvre du GEQAF ;</li> <li>Coûts que représentent les prestations d'assistance technique diverse et spécialisée requises par les pays partenaires pendant la phase II ;</li> <li>Le fait de considérer le GEQAF comme un projet financé par des donateurs plutôt que comme un cadre analytique et un outil d'amélioration systémique de la qualité ;</li> <li>La pénurie de personnel au BIE peut entraîner une dépendance accrue à l'égard des consultants pour aider les pays.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection d'institutions éducatives nationales relativement plus stables en tant que points focaux pour les activités ;</li> <li>Faire participer les partenaires du développement et mobiliser des ressources pour soutenir l'ensemble des interventions identifiées par les équipes techniques des ministères de l'éducation ;</li> <li>Mobiliser une expertise de haut niveau pour répondre avec efficacité aux besoins des équipes techniques des ministères de l'éducation.</li> </ul> <p><b>Enseignements tirés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de cibler un plus petit groupe de pays partenaires engagés pour démontrer avec efficacité l'amélioration systémique de la qualité de l'éducation et de l'apprentissage ;</li> <li>L'engagement et la supervision des hauts responsables des ministères de l'éducation sont cruciaux pour l'adhésion à l'initiative et lui permettre de progresser.</li> </ul>

## IV. Résultat escompté 2 du BIE

*Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation est mise en œuvre*

En 2015, le BIE a continué d'accroître son rôle mondial en qualité de leader intellectuel dans les questions liées au curriculum, à l'apprentissage et à l'évaluation. Cela s'est traduit par le renforcement d'une base de connaissances probantes qui servira à éclairer les décisions et les pratiques en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation. Un effort concerté a aussi été déployé pour améliorer la diffusion des connaissances auprès d'un public ciblé, et en priorité auprès des spécialistes du curriculum, des enseignants, des praticiens, des formateurs d'enseignants et des décideurs.

Les activités spécifiques entreprises dans le cadre de cette partie du programme ont consisté notamment en la production de nouvelles connaissances, la gestion et la diffusion des connaissances existantes et la refonte totale du site Web du BIE pour en faire une plate-forme clé pour la gestion des connaissances et la communication.

Activités	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer et réorienter la production de connaissances en conformité avec le rôle de « centre d'excellence » du BIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication intitulée « Quand les témoins se taisent: enseignement au 21<sup>ème</sup> siècle de l'Holocauste dans les curricula, les politiques et les pratiques » (Zehavit Gross et E. Doyle Stevick (sous la direction de), Springer, 2015), produite et lancée au BIE. Il s'agit de l'une des plus importantes collections de recherches empiriques sur le sujet ;</li> <li>Édition latino-américaine de la publication de l'OCDE parue en 2010 « Comment apprend-on ? : La recherche au service de la pratique », produite en partenariat avec le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'OCDE. C'est une publication majeure qui passe en revue les données issues des recherches sur l'apprentissage, présentée sous une forme facile à comprendre et à utiliser par les décideurs ;</li> <li>Production de deux <i>Documents de travail du BIE sur le curriculum</i> : « For a curriculum agenda of the 21st century », qui souligne l'énorme complexité des processus contemporains d'élaboration des curricula, et « Training the 21st-century worker », qui passe en revue les résultats de la recherche sur l'acquisition des compétences et montre leurs incidences potentielles pour les politiques éducatives ;</li> <li>Production de quatre numéros de la revue <i>Perspectives</i> (en anglais avec traduction en arabe et en chinois) sur des sujets allant de la réforme curriculaire et l'éducation inclusive à l'apprentissage actif, la formation professionnelle et l'apprentissage formel, non formel et informel ;</li> <li>On a entrepris de donner une nouvelle image à la revue <i>Perspectives</i> pour en faire la publication de pointe, évaluée par des pairs, sur la recherche en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation dans le domaine de l'éducation internationale et comparée et des études sur le curriculum ;</li> <li>Des thèmes sélectionnés de <i>Perspectives</i> ont été repensés et réorientés afin de mettre l'accent sur le rôle de centre d'excellence du BIE ;</li> <li>Production de trois brochures de la série <i>Pratiques éducatives</i> en partenariat avec l'Académie internationale de l'éducation : i) <i>Understanding and facilitating the development of intellect</i> par Andreas Demetriou et Constantinos Christou (publiée) ; ii) <i>Tasks, teaching, and learning: Improving the quality of education for economically-disadvantaged students</i> par Lorin W. Anderson et Ana Pešikan (sous presse) ; et iii) <i>Guiding principles for learning in the 21st century</i> par Conrad Hughes et Clementina Acedo (sous presse) ;</li> <li>Synergies efficaces renforcées et importantes contributions fournies conformément aux points 1 et 8 du Résultat escompté 1 (voir plus haut).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La publication « Quand les témoins se taisent: enseignement au 21<sup>ème</sup> siècle de l'Holocauste dans les curricula, les politiques et les pratiques » (2 391 téléchargements de l'e-book et 64 exemplaires imprimés vendus) a débouché sur l'adoption par le BIE d'une initiative sur les valeurs universelles et le curriculum ;</li> <li>La publication de l'OCDE a renforcé le rôle du BIE dans la création de connaissances pratiques et pertinentes et dans leur application à la pratique des décideurs ;</li> <li>De janvier à novembre 2015, les Documents de travail du BIE ont été téléchargés 7 210 fois (une hausse de 26 % par rapport à la même période de 2014). Les documents les plus téléchargés sont : i) L'Approche par compétences en Afrique francophone: quelques tendances - français (1 438 fois) ; i) Porqué importa hoy el debate curricular - espagnol (1 231 fois); et iii) Educación ciudadana en América Latina: prioridades de los currículos escolares - espagnol (893 fois) ;</li> <li>Les Documents de travail du BIE sont utilisés dans les cours du Diplôme sur le curriculum dans les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes. Ils sont cités dans des revues à comité de lecture (par ex. Arts Education Policy Review, Decolonizing Philosophies of Education, London Review of Education et Perspectives);</li> <li><i>Perspectives</i> est diffusée à 7 610 institutions dans le monde : Amériques (2 128), Europe, Moyen-Orient et Afrique (3 678) et Asie-Pacifique (1 804). 42 800 téléchargements ont été effectués en 2015 ;</li> <li>Les services d'alerte ont été très bien évalués par les utilisateurs. Plus de 90% d'entre eux ont déclaré qu'ils recommanderaient ces services. La plupart utilisent les matériels contenus dans les alertes dans leurs activités et pour leur apprentissage et développement personnel. Plus de 80% ont dit ne pas utiliser d'autres services comparables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources insuffisantes pour élargir la base de connaissances analytiques et renforcer la capacité du centre d'information et d'échanges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition de projet élaborée pour appuyer l'élargissement de la base de connaissances analytiques et améliorer la plate-forme informatique afin d'organiser et diffuser les connaissances créées et/ou transmises par le BIE de manière plus efficace et efficace ;</li> <li>Lier les adresses Web des membres du GCN à l'adresse du BIE et vice versa.</li> </ul>

## 2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échanges (*clearinghouse*) du BIE

- 23 alertes bihebdomadaires ont été produites, en plus de 4 condensés trimestriels de rapports en ligne et 4 alertes thématiques sur les sujets clés d'Éducation 2030 (par ex. évaluation de l'éducation; éducation inclusive ; éducation à la citoyenneté mondiale ; conflits et éducation) ;
- 275 enregistrements ont été révisés et 173 entrées ajoutées au catalogue électronique des documents et publications du BIE (IBEDOCS) ; 100 enregistrements ont été révisés et 85 matériels ajoutés à la Collection de matériels liés au curriculum en ligne (quelque 350 matériels collectés doivent être traités) ;
- Plus de 3 900 manuels de la collection de manuels scolaires historiques du BIE ont été répertoriés afin de commencer la numérisation des matériels. Un consultant a été engagé pour identifier les meilleures solutions à appliquer pour la numérisation et la fourniture d'accès en ligne aux matériels.

## 3. Renforcer les capacités de gestion des connaissances du BIE

- Le nouveau site Web fournit un meilleur accès à toutes les ressources du BIE (la recherche se faisant désormais par pays, année, mot-clé et sujet) et offre la possibilité de créer des sous-portails dédiés présentant un choix de ressources sur des thèmes spécifiques.

- L'accès physique aux connaissances, à la base des données probantes et aux matériels dont les États membres ont besoin pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement et les processus de développement du curriculum s'améliore ;
- Entre janvier et novembre 2015, 2 195 000 visiteurs ont consulté la page Web (une hausse de 55% par rapport à la même période en 2014). Le nombre de visiteurs s'est nettement accru après le lancement du nouveau site Web du BIE. Pour suivre la tendance actuelle, le site optimisé pour les téléphones portables prend de plus en plus d'importance (actuellement, plus de 10% des consultations se font avec des portables) ;
- La plupart des utilisateurs du site Web se trouvent au Mexique puis, dans une moindre mesure, aux États-Unis, et ensuite en France, en Espagne, en Inde, en Colombie, en Suisse, au Royaume-Uni et au Canada ;
- La communication sur les activités du BIE s'est améliorée essentiellement par le biais des sites Twitter et Facebook de IBE-UNESCO, les pages en anglais *IBE-UNESCO speaks on* et les blogs sur les Réflexions en cours.

- Une partie importante du contenu du site Web n'est pas disponible dans au moins quatre langues de l'UNESCO ;
- Pour maintenir le site Web à jour, il faut recourir aux services d'un spécialiste à plein temps chargé d'assurer le suivi.

- Renforcer l'expertise interne pour élaborer un contenu de qualité sur le site Web ;
- Forger des partenariats et mobiliser des ressources afin d'assurer un site Web multilingue ;
- Renforcer l'équipe du BIE chargée du site Web.

#### 4. Améliorer la communication et l'image extérieure sur le site Web du BIE

- Un nouveau site Web, entièrement remanié et facile à utiliser, a été mis en place en novembre 2015, présentant les travaux du BIE et communiquant de manière plus appropriée sur sa vision, ses domaines d'intervention et ses initiatives clés ;
- Une exposition a été organisée pour célébrer le 90e anniversaire du BIE dans le musée de la Société des Nations, dans la bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève. Une puissante campagne de communication et de promotion (comportant des messages publicitaires, des reportages spéciaux et une couverture médiatique) a notablement amélioré l'image extérieure du BIE non seulement dans la famille des Nations Unies, mais aussi à Genève et en Suisse ;
- Le BIE a réagi de façon appropriée, y compris par des déclarations, face aux initiatives et événements internationaux, notamment la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les changements climatiques et la COP21, la Journée internationale des personnes handicapées et la Journée internationale des droits de l'homme.

## V. Conférence internationale de l'éducation (CIE)

Le BIE a aidé le Groupe de travail sur la CIE à élaborer une note d'information concernant les questions techniques et budgétaires relatives à la prochaine CIE.

Le financement de l'organisation de la CIE en 2016-2017 n'ayant pas été garanti, le Bureau du Conseil a pris la décision de ne pas soumettre la proposition relative à la CIE à la 197<sup>e</sup> session du Conseil exécutif pour transmission ultérieure à la 38<sup>e</sup> session de la Conférence Générale en vue d'organiser la CIE.

Activités	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Faciliter les travaux préparatoires de la CIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Secrétariat du BIE a aidé le Groupe de travail sur la CIE à élaborer la note d'information soumise au Bureau du Conseil ;</li> <li>La note d'information portait sur les points suivants : i) budget et ressources pour la prochaine CIE ; ii) pays d'accueil de la prochaine CIE ; iii) date de la prochaine session de la CIE et périodicité ; iv) thème de la CIE, par ex. « le curriculum à un carrefour : ouvrir des voies pour l'avenir » et sous thèmes ; v) catégorie et structure de la CIE ; et vi) échéances des travaux préparatoires ;</li> <li>Les activités suivantes n'ont pas été réalisées :</li> <li>Décision des organes directeurs de l'UNESCO (Conseil exécutif, Conférence générale) garantie ;</li> <li>Financement de la Conférence garanti ;</li> <li>Travaux préparatoires de la CIE progressant au rythme escompté ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Président du Groupe de travail de la CIE, le professeur Cartalis de Grèce, a remercié le Secrétariat du BIE pour sa collaboration productive et son soutien permanent. C'est là la preuve de l'impact et de l'efficacité du Secrétariat du BIE ;</li> <li>Un consensus a été atteint au sujet de la catégorie, de la structure et du thème de la Conférence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'incertitude liée au financement peut retarder encore la décision des organes directeurs de l'UNESCO concernant la CIE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'engagement et l'appui du pays hôte, des États membres et de l'UNESCO sont renforcés.</li> </ul>

## VI. Développement institutionnel et organisationnel

Pour assurer des progrès satisfaisants en vue d'aboutir au statut d'un centre d'excellence et pour améliorer son impact, le BIE a déployé des efforts concertés à travers ses six programmes. Une série d'activités ont été menées à bien pour renforcer la capacité d'accomplissement des programmes du BIE et elles consistent à :

- Redonner un nouveau profil aux ressources humaines tout en élargissant le fond d'expertise du BIE ;
- Diversifier et élargir des partenariats stratégiques du BIE ;
- Diversifier et augmenter les ressources financières du BIE ;
- Renforcer l'assurance de la qualité interne ;
- Renforcer les capacités à collecter des données probantes sur l'impact des programmes, en particulier sur le terrain, et sur l'impact des programmes phare ;
- Repositionner le portefeuille d'initiatives du BIE dans le cadre de l'agenda Éducation 2030 et au regard de l'Objectif de développement durable 4 et des sept cibles correspondantes ainsi que des moyens de les atteindre.

Activités	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Harmoniser les domaines programmatiques de la structure organisationnelle qui sont nécessaires pour appliquer la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La nouvelle structure organisationnelle est en place et elle soutient la mise en œuvre des six domaines programmatiques répartis en départements :</li> </ul> <p>Les six départements sont les suivants : 1) Innovation et leadership en matière de curriculum et d'apprentissage ; 2) Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum et d'apprentissage ; 3) Production et gestion de connaissances en matière de curriculum et d'apprentissage ; 4) Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage ; 5) Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage ; et 6) Développement institutionnel et organisationnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les six domaines programmatiques du BIE sont bien alignés sur sa structure, la stratégie à moyen terme 2014-2021 de l'UNESCO (37 C/4), et le BIE est un peu mieux à même de répondre aux demandes croissantes des États membres et des bureaux de l'UNESCO;</li> <li>Les départements du BIE mettent en œuvre un portefeuille d'initiatives qui contribuent à renforcer l'appréciation et la visibilité du BIE par les États membres, les bureaux de l'UNESCO et les partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les départements ne disposent pas d'un personnel adéquat et réparti de façon équilibrée;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de mobiliser des ressources pour pouvoir engager davantage de ressources humaines;</li> </ul>
<p><b>2. La base de compétences et la capacité de services sont renforcées conformément à la demande technique du programme de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un programme de recrutement novateur a été mis en place pour permettre à la base de compétences du BIE de mieux répondre aux exigences des activités du BIE dans le temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spécialistes de programmes confirmés et juniors, chargés de recherche confirmés et juniors et stagiaires recrutés pour appuyer les six domaines programmatiques; <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste de consultants juniors établie en vue d'appuyer les six domaines programmatiques.</li> <li>Innovation et leadership en matière de curriculum et d'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> <li>2 Responsables adjoints de projet (PA P1) recrutés,</li> <li>2 Consultants juniors recrutés sur la liste,</li> <li>Nomination dans le cadre de projets (PA P3) pour l'EPPE : recrutement en cours,</li> <li>Descriptions de poste pour du personnel détaché (P4) demandé aux États membres pour EPPE, éducation à la citoyenneté mondiale, élaboration de curricula et éducation des jeunes, établies et envoyées aux États membres.</li> </ul> </li> <li>Production et gestion des connaissances: <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat d'un gestionnaire de site Web prolongé (PA P2),</li> <li>Consultant junior recruté sur la liste,</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'augmentation de la base des ressources humaines du BIE est dépassée par les demandes de service;</li> <li>Le maintien, voire l'amélioration du développement des ressources humaines peuvent être empêchés par l'imprévisibilité et l'insuffisance des ressources extrabudgétaires ;</li> <li>Les États membres continuent de ne pas répondre aux demandes de détachements faites par le BIE;</li> <li>Les consultants auxiliaires peuvent se servir du BIE comme rampe de lancement et le quitter dès qu'ils trouvent un emploi plus stable et mieux rémunéré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir les efforts visant à élargir le portefeuille des partenaires et à intensifier la mobilisation des ressources, l'accent étant mis sur les partenaires/donateurs liés au développement, les organisations intergouvernementales, le secteur privé ainsi que sur l'élargissement de la base des États membres qui fournissent un soutien budgétaire direct au BIE;</li> <li>Des stagiaires et des boursiers sont recrutés pour apporter leur aide aux départements qui manquent de personnel (cela n'étant toutefois pas une solution optimale);</li> <li>S'ils excellent dans leur domaine, les consultants auxiliaires se verront offrir la possibilité de faire carrière au sein du BIE.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Bureau exécutif est renforcé pour pouvoir répondre aux exigences incombant à ses fonctions,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Descriptions de poste pour du personnel détaché (P4) demandé aux États membres pour science de l'apprentissage, bibliothèque des sciences de l'information, création de connaissances en matière de curriculum et d'apprentissage, établies et envoyées aux États membres,</li> <li>2 stagiaires.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bureau exécutif <ul style="list-style-type: none"> <li>Nomination dans le cadre de projets (PA P3) avec entrée en fonction en septembre 2015;</li> </ul> </li> </ul> <p>Consultant junior entré en fonctions en novembre 2015;</p>		
<p><b>3. Améliorer la visibilité et la reconnaissance mondiale du BIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La présence du BIE à l'échelle mondiale a été élargie ;</li> <li>Le BIE est mieux intégré dans la Genève internationale et au niveau mondial ;</li> <li>La présence du BIE sur les réseaux sociaux a été amélioré ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des cours ont été dispensés dans le cadre du Diplôme à 450 participants de 60 pays ;</li> <li>Le Réseau mondial du curriculum (GCN) couvre actuellement 93 pays (8 pays arabes, 12 pays d'Europe centrale et orientale, 6 d'Asie centrale, 19 d'Asie de l'Est et du Pacifique, 10 d'Amérique latine et des Caraïbes, 16 d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, 4 d'Asie du Sud et de l'Ouest et 18 d'Afrique subsaharienne) ;</li> <li>Le projet du BIE et ses activités d'assistance technique couvrent l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burkina Faso, le Cambodge, l'Égypte, l'Indonésie, le Kenya, le Niger, le Panama, le Sénégal, les Seychelles, le Swaziland et la Tanzanie, ainsi que le Cap-Vert ;</li> <li>Le champ d'action du BIE s'est notablement élargi, notamment grâce aux réseaux sociaux et aux blogs, à sa participation à d'importants événements liés à l'éducation, à la production et à la diffusion de documents de discussion et de directives sur d'importantes questions d'actualité relatives au curriculum, au travail sur le terrain et à la formation dans le domaine du curriculum ;</li> <li>Le 10 décembre 2015, le BIE a inauguré, au Palais des Nations à Genève, une exposition sur ses 90 ans d'excellence et de leadership en éducation. Cette exposition, qui se poursui-</li> </ul>		

	<p>vra durant le premier trimestre de 2016, sera visible dans des villes du monde comme Berne, Hong Kong et Dubaï ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous la présidence du Directeur général des Nations Unies, le BIE a fait connaître à la Genève internationale ce qui est sa raison d'être ;</li> <li>• Le BIE a répondu au projet de « changement de perception » lancé par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève dans la perspective de son rôle et de sa contribution aux ODD parmi les organisations basées à Genève et à l'échelle internationale ;</li> <li>• Au cours de l'année 2015, le BIE a joué un rôle de premier plan dans d'importants événements et conférences liés à l'éducation, notamment l'American Educational Research Association (AERA) à Chicago, la Comparative and International Education Society (CIES) à Washington DC, la Conférence sur l'éducation « Partenaires dans l'excellence » à Doha, le Symposium international sur la science au service de l'éducation organisé par l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) à Rio de Janeiro, le Forum sur l'éducation et le développement (UKFIET) à Oxford, le 3<sup>e</sup> Symposium mondial sur l'éducation à Palo Alto, la Conférence sur la diplomatie culturelle à Berlin, des débats entre parlementaires uruguayens sur l'avenir de l'éducation.</li> </ul>		
<p><b>4. Renforcer l'assurance de la qualité des programmes et l'évaluation de l'impact des programmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des mécanismes internes d'examen par les pairs et des mécanismes externes d'évaluation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes internes d'assurance qualité mis en œuvre par le bureau de la Directrice ;</li> <li>• Contributions du BIE ayant fait l'objet d'un examen collégial interne et ayant été examinées par des pairs à l'extérieur ;</li> <li>• Première mesure prise en vue de mettre en œuvre des mécanismes complets d'évaluation dans les six domaines programmatiques, par exemple : programme phare de préparation au Diplôme du BIE évalué par un ensemble d'enquêtes, d'interviews et de discussions de groupe ciblant des élèves, d'anciens élèves, des animateurs et des tuteurs, et suivi de l'impact du Diplôme sur les anciens élèves entre 2010 et 2013 (voir Activité 3 du Point II. Résultat escompté 1 du BIE).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pénurie de personnel peut empêcher la mise en œuvre de mécanismes complets d'évaluation dans les six domaines programmatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement d'un chercheur senior pour appuyer la mise en œuvre des activités d'évaluation.</li> </ul>

## 5. Repositionner adéquatement le BIE au sein du secteur de l'éducation, de l'UNESCO et dans les États membres

- Avec l'appui de l'ADG, le rôle de leadership et de soutien du BIE sur les questions relatives au curriculum, à l'apprentissage et à l'évaluation au sein de l'UNESCO a été renforcé et les États membres, les bureaux de l'UNESCO et d'autres entités y ont fait de plus en plus appel ;
- Les directeurs de l'IIEP et du BIE ont largement facilité les réunions conjointes des sept directeurs des instituts de l'UNESCO de catégorie I, ce qui a permis des consultations étroites avec l'ADG et les directeurs des instituts pour aligner les programmes de travail sur les priorités de l'UNESCO et renforcer le rôle des instituts dans Éducation 2030 et resserrer la collaboration ;
- Les accords de collaboration avec le Siège de l'UNESCO, les bureaux hors siège et d'autres instituts sont mis en œuvre à la lumière des six domaines programmatiques du BIE et d'Éducation 2030 (questions relatives à l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), à l'éducation inclusive et à l'éducation des jeunes).

- Les initiatives et réalisations du BIE sont de plus en plus appréciées et diffusées par le Secteur de l'éducation : par exemple, les « Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum et d'apprentissage » sont diffusées parmi le personnel enseignant ;
- Des plans de travail sont en cours de discussion avec l'ISU sur des questions en rapport avec l'évaluation, l'équité et l'inclusion, les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) et la lecture précoce,
- Des plans de travail sont en cours avec l'IIEP à Buenos Aires sur des questions relatives à la culture, à l'éducation et au désengagement des jeunes ;
- Le BIE aide l'IIEP à traiter des questions de curriculum liées aux politiques éducatives ;
- A la Commission Éducation de la 38e session de la Conférence générale, plusieurs représentants de pays – France, Grèce, Kenya, Lettonie, Nigéria et Ouganda, notamment – ont évoqué la transformation du BIE en un centre d'excellence et ont dit qu'ils appréciaient le travail du BIE sur le repositionnement du curriculum dans le cadre d'Éducation 2030, sur la mise en œuvre du programme du Diplôme en matière de curriculum dans différentes régions (y compris sa revalorisation au niveau du master) et sur la fourniture de conseils de terrain adaptés ;
- 18 pays ont demandé l'appui du BIE depuis la tenue du Forum mondial sur l'éducation en 2015 : Afghanistan, Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cambodge, Cap-Vert, Indonésie, Kenya, Madagascar, Maurice, Nigéria, Niger, Panama, République du Congo, Sénégal, Seychelles, Swaziland et Tanzanie.

- Faute d'un nombre suffisant de dirigeants et d'experts en son sein, le BIE pourrait avoir des difficultés à répondre à une demande croissante d'assistance technique.

- Renforcer l'expertise et les capacités d'intervention des départements du BIE principalement par le recrutement de consultants de haut niveau, de consultants seniors pour des projets précis et de consultants juniors ;
- Répéter aux États membres la nécessité de soutenir le BIE par le détachement de personnel et la fourniture d'un financement de base.

**6. La base de partenaires stratégiques du BIE s'est diversifiée et élargie, l'accent étant mis sur les entités suivantes :**

- Divisions au Siège de L'UNESCO ;
- Bureaux régionaux et bureaux hors siège de l'UNESCO ;
- Instituts de l'UNESCO (catégories I & II) ;
- Institutions des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales (UNICEF, OCDE, Partenariat mondial pour l'éducation) ;
- États membres (Nigéria, Suisse, Norvège, Malaisie) ;
- Agences et institutions des États membres (KICD-Kenya; KICE-Corée; SLO-Hollande) et universités, dont l'Université ouverte de Tanzanie, la Hamdan Mohammed Smart University, l'Université catholique d'Uruguay ;
- Réseaux (GCN, Alumni, CoP) ;
- Fondations (Hamdan Award Board of Trustees, Fondation Hans Wilsdorf, GASERC);
- Secteur privé (Google, Worlddidac).

- Le BIE a mis en place un partenariat autour des initiatives Éducation 2030 portant sur les questions suivantes :

**Divisions au Siège de l'UNESCO**

- Division pour l'enseignement, l'apprentissage et les contenus (ED/TLC) : cours du Diplôme sur le curriculum en général, éducation inclusive, ECM et Guide pour l'élaboration du cadre du curriculum dans la formation pédagogique ;
- Unité Éducation et recherche (ERI) : éducation et apprentissage des jeunes, en particulier le problème de leur désengagement, en partenariat avec les bureaux de l'IIEP à Buenos Aires, Beyrouth, Dakar et Santiago ;
- Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEMR) : ECM et EDD.

**Bureaux régionaux et hors siège de l'UNESCO**

- Bureau de Dar es-Salaam : étude et réforme du curriculum en Tanzanie ;
- Bureau de Kaboul : réforme du curriculum en Afghanistan ;
- Bureau de Nairobi : réforme du curriculum fondé sur les compétences au Kenya.

**Instituts de l'UNESCO (catégories I & II)**

- UIL: questions relatives aux STEM, à l'éducation inclusive et à l'équité ;
- IIEP : questions relatives à la culture et à l'éducation des jeunes ;
- APCEIU : recherche sur l'ECM.

**Organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales (UNICEF, OCDE)**

- UNICEF LACRO et OCDE : nature de l'apprentissage et de la pratique de l'information ;
- OCDE : compétences au XXIe siècle.

**États membres (Nigéria, Suisse, Norvège, Malaisie)**

- Suisse, Nigéria et Norvège en tant que contributeurs volontaires ;
- Malaisie : promotion de la participation des femmes dans les STEM dans les pays d'Asie et d'Afrique.

**Agences et institutions des États membres (KICD-Kenya; KICE-Corée; SLO-Hollande et**

**universités, dont l'Université ouverte de Tanzanie, la Hamdan Mohammed Smart University, l'Université catholique d'Uruguay**

- KICD-Kenya : renforcement des capacités et appui au processus de réforme curriculaire ;
- KICE-Corée : activités de développement des capacités, de recherche et de partage des connaissances en relation avec la qualité de l'éducation ;
- SLO-Hollande : repositionnement du curriculum et appui aux réformes et aux processus curriculaires ;
- Université ouverte de Tanzanie hébergeant le cours de formation du Diplôme sur le curriculum pour l'Afrique ;
- Université catholique d'Uruguay hébergeant le cours de formation du Diplôme sur le curriculum pour l'Amérique latine et les Caraïbes ;
- Hamdan Mohammed Smart University hébergeant le cours de formation du Diplôme sur le curriculum pour les pays arabes ;
- Université de Genève : travaux de recherche et activités menées dans des pays concernant la lecture dans les premières années de scolarité ;

**Réseaux (GCN, Alumni, CoP)**

- GCN établi avec plus de 90 pays couvrant toutes les régions de l'UNESCO ;
- Alumni du Diplôme : promotion de la recherche sur les questions critiques relatives au curriculum ;
- Communauté de pratique : production et partage de connaissances en matière de tendances et d'enjeux curriculaires.

**Fondations (Hamdan Award Board of Trustees, Fondation Hans Wilsdorf)**

- Hamdan Award Board of Trustees : appui au Diplôme en général ;
- Fondation Hans Wilsdorf : collection numérique de manuels scolaires du BIE ;
- Jeux olympiques spéciaux : l'éducation inclusive et les sports ;

**Secteur privé (Google, Worlddidac)**

- Partenariats pluriannuels sur la qualité de l'éducation et le rôle de la technologie dans les activités curriculaires dans le cadre de l'Agenda pour le développement durable.

## 7. Les sources de financement du BIE se sont diversifiées

- Divisions au Siège de l'UNESCO et bureaux régionaux ;
- Instituts de l'UNESCO (catégories I et II) ;
- Bureaux hors siège de l'UNESCO ;
- Organismes des Nations Unies et organisations intergouvernementales ;
- États membres ;
- Fondations (Hamdan Foundation, Fondation Hans Wilsdorf) ;
- Fonds privés (Google, HRH AFA).

### • Montants mobilisés en 2015 :

- Siège et bureaux régionaux de l'UNESCO : 85 622,12 USD
- Bureau hors siège de l'UNESCO : 32 989,00 USD
- Instituts de l'UNESCO : 12 000,00 USD
- Organismes des Nations Unies et organisations intergouvernementales : 1 072 005 USD
- États membres : 1 716 677,72 USD
- Fondations : 355 288,19 USD
- Secteur privé : 999 960 USD

Le montant total mobilisé par le BIE en 2015 – 4 274 542,03 USD – équivaut à 2,4 fois les fonds alloués par l'UNESCO pour 2015 (1 762 400 USD).

- Niveau de financement imprévisible, avec les entraves à la mise en œuvre des projets qui en découlent ;
- La pénurie de personnel au BIE continue de constituer un défi de taille pour une mobilisation efficace de ressources.

- Convoquer une réunion entre États membres potentiels susceptibles d'apporter un financement de base au cours du premier trimestre 2016.

## VII. Données budgétaires

**BUREAU INTERNATIONAL DE L'EDUCATION (BIE)**

**ETATS FINANCIERS I & II INTERMEDIAIRES  
COUVRANT LA PERIODE D'ACTIVITE PARTANT  
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Les Etats Financiers I, II et L'Annexe 1 au 31 DECEMBRE 2015  
sont :

Marope MMANTSETSA  
Directrice  
Bureau international d'éducation



---

12/01/2016

ÉTAT I  
BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION  
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2015  
**COMPTES INTERMÉDIAIRES**

	31/12/2015	31/12/2014
	USD	USD
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	541 303	23 770
Placements à court terme		810 537
Montants à recevoir (opérations sans contrepartie directe)	-	
Montants à recevoir d'opérations avec contrepartie directe	6 793	14 317
Inventaires	-	-
Paiements anticipés	12 326	22 288
Autres actifs courants	4 180 176	4 441 415
<b>Total actifs courants</b>	<b>4 740 598</b>	<b>5 312 327</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Montants à payer (opérations avec contrepartie directe)	-	-
Placements à long terme	-	-
Immobilisations corporelles	41 395	36 325
Immobilisations incorporelles	-	-
Autres actifs non courants	-	-
<b>Total actifs non courants</b>	<b>41 395</b>	<b>36 325</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 781 993</b>	<b>5 348 652</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 938	205 930
Prestations dues au personnel	17 122	20 017
Transferts à payer	-	-
Contributions Volontaires conditionnés	-	-
Avances reçus	94 709	1 481 726
Autres passifs courants		41,84
Solde Interfund/Intercompany balances	-	-
<b>Total passifs courants</b>	<b>147 769</b>	<b>1 707 715</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Prestations dues au personnel	180 180	180 180
Emprunts et comptes rattachés	-	-
Autres passifs non courants	-	-
<b>Total passifs non courants</b>	<b>180 180</b>	<b>180 180</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>327 949</b>	<b>1 887 895</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>4 454 044</b>	<b>3 460 757</b>
<b>ACTIF NET / SITUATION NETTE</b>		
Excédents de la période	993 287	296 367
Autres réserves	3 460 757	3 195 269
<b>TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE</b>	<b>4 454 044</b>	<b>3 460 757</b>

COMPTES INTERMÉDIAIRES

ÉTAT II  
BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION  
ETAT DE LA PERFORMANCE FINANCIERE AU  
31 DECEMBRE 2015  
**COMTES INTERMEDIAIRES**

	31/12/2015	31/12/2014
	USD	USD
<b>PRODUITS</b>		
Allocation financière de l' UNESCO	1 762 400	1 762 400
Contributions volontaires - Programme régulier		
Contributions volontaires - Extra-budgetaire	3 046 293	2 326 137
Contributions en nature	642 120	745 274
Autres activités génératrices de produits	55 604	58 841
Autres produits	71 571	148 818
Produits financiers	9 402	15 505
<b>TOTAL, PRODUITS</b>	<b>5 587 390</b>	<b>5 056 975</b>
<b>DEPENSES</b>		
Prestations dues au personnel	2 728 584	2 727 232
Consultants et experts externes et Coûts des missions	411 393	240 941
Formations externes, subventions et autres transferts	228 818	347 073
Fournitures, consommables et autres coûts d'exploitation	1 016 510	1 163 970
Services contractuels	177 962	153 284
Dotation aux provisions et aux amortissements	15 467	15 786
Autres dépenses	10 622	108 232
Charges financières	4 747	4 090
<b>TOTAL, CHARGES</b>	<b>4 594 103</b>	<b>4 760 608</b>
<b>EXCEDENT POUR LA PERIODE</b>	<b>993 287</b>	<b>296 367</b>

COMPTES INTERMEDIAIRES

**COMPTE SPÉCIAL INTERMÉDIAIRE POUR LE BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION (BIE)****2015****COMPARAISON DE LA DOTATION DES DÉPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE  
ÉTAT POUR LA PÉRIODE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Exprimés en Dollar des États-Unis

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATIONS		DÉPENSES		TAUX D'EXÉCUTION GLOBAL
	Dotations approuvées par le Conseil	Budgets Révisés	Obligations non liquidées période future	Total période de reporting	
<b>I. ACTIVITES DU PROGRAMME</b>					
<b>I-1 Activités sous Résultats attendus I</b>	<b>2 185 525</b>	<b>2 640 956</b>	<b>889 128</b>	<b>1 119 754</b>	<b>76,1%</b>
Formation "Conception et développement du curriculum"	412 000	526 663	130 812	328 495	87,2%
Education et protection de la petite enfance	437 761	437 222	204 432	108 644	71,6%
« Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation »	1 229 154	1 257 309	501 248	575 975	85,7%
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces	83 965	83 432	6 431	22 170	34,3%
Développer l'apprentissage des Sciences, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques pour les filles en Afrique et en Asie et Pacifique (Phase I)	-	300 000	38 205	58 976	32,4%
Adaptation du livre: Nature de l'apprentissage	22 645	36 330	8 000	25 494	92,2%
<b>I-2 Activités sous Résultats attendus II</b>	<b>1 427 168</b>	<b>1 884 134</b>	<b>284 216</b>	<b>741 771</b>	<b>54,5%</b>
Recherche & Publications	458 000	578 501	139 607	341 231	83,1%
Développement du site web du BIE	207 000	214 237	15 489	175 190	89,0%
Communication	247 000	247 000	103 851	42 617	59,3%
Projet "Livres de texte"	434 130	499 569	8 524	125 817	26,9%
Services de documentation	81 038	344 827	16 745	56 916	21,4%
<b>ACTIVITES DU PROGRAMME (I)</b>	<b>3 612 693</b>	<b>4 525 090</b>	<b>1 173 344</b>	<b>1 861 525</b>	<b>67,1%</b>
<b>II. ORGANE DIRECTION, ADMIN. GEN &amp; DEV. INSTITUTIONNEL.</b>					
<b>II-1 Conseil/Bureau</b>	<b>80 000</b>	<b>81 769</b>	<b>20 967</b>	<b>33 870</b>	<b>67,1%</b>
<b>II-2 Frais généraux de fonctionnement</b>	<b>260 000</b>	<b>303 540</b>	<b>14 436</b>	<b>281 188</b>	<b>97,4%</b>
<b>II-3 Bureau de la Direction</b>	<b>160 000</b>	<b>164 630</b>	<b>60 821</b>	<b>95 206</b>	<b>94,8%</b>
<b>ORGANE DIRECTION, ADMIN. GEN &amp; DEV. INSTITUTIONNEL (II)</b>	<b>500 000</b>	<b>549 939</b>	<b>96 224</b>	<b>410 264</b>	<b>92,1%</b>
<b>COÛT DU PERSONNEL (POSTES ÉTABLIS) (III)</b>	<b>1 916 883</b>	<b>1 918 270</b>	<b>1 299</b>	<b>1 679 311</b>	<b>87,6%</b>
<b>TOTAL BUDGET ALLOUE 2015 (I + II + III)</b>	<b>6 029 576</b>	<b>6 993 299</b>	<b>1 270 867</b>	<b>3 951 100</b>	<b>74,7%</b>



# International Conference on Education Working Group: Summary Report and Information Note to the Steering Committee of the IBE Council

17 June 2015



## SUMMARY REPORT

**To** The members of the Steering Committee of the IBE Council  
**From** Prof. Constantinos Cartalis, Representative of Group I (Western Europe and North America) and Chair of the Working Group of the Council of the International Bureau of Education on the International Conference on Education

A. Following the decision by the Council of the International Bureau of Education at its 64<sup>th</sup> Session (January 2015) to “establish the Working Group responsible for assisting the IBE Director in preparing the next ICE” and to “request the Working Group to prepare a detailed proposal to be submitted to the Steering Committee, aligned with the IBE mandate as a Centre of Excellence and its six core initiatives as well as the post-2015 education agenda”, the Working Group on the ICE (ICE/WG) (see Attachment #1 for the synthesis of the ICE/WG) held its meeting at the IBE in Geneva on Monday 16<sup>th</sup> and Tuesday 17<sup>th</sup> March 2015.

B. On the basis of the deliberation of this meeting, a detailed proposal shaped as **an information note** (see pages 2 – 8 below) was prepared by the ICE/WG with specific proposals on such issues as periodicity, budget and structure, theme of the next ICE, budgetary needs, etc.

C. The ICE/WG noted in particular that a decision to present a proposal to organize the next session of the ICE to the 197<sup>th</sup> Session of the Executive Board (7-20 October 2015) will depend on having secured a host country which will provide at least 85% of the estimated budget.

D. The note was communicated among the Members of the ICE/WG who expressed their consent and was sent on the 23<sup>rd</sup> March 2015, to Ambassador A. Fasel of Switzerland, along with a request for a timely answer regarding the intention of the Swiss authorities to host the event and support it financially “*by at least 85% of the estimated budget.*”

E. A document was prepared by IBE describing in detail the possible themes for the next ICE, in the light of the post-2015 educational development agenda (Attachment #2).

F. On April 2, 2015 Ambassador Fasel provided the answer to the information note of the ICE/WG (Attachment #3). Furthermore, and following to consultations with the Chair of the ICE/WG, Ambassador Fasel further detailed (email of June 3<sup>rd</sup> 2015, Attachment #4) the answer of the Swiss authorities regarding ICE, an extract of which follows:

*“1. Switzerland is in favor of a next ICE to be held in beginning of 2017 in Geneva which is aligned with the principal activities of IBE in the context of the post-2015 agenda.*

*2. Switzerland is ready to raise its financial contribution for a next ICE in Geneva, but it won't be as such as asked by ICE-WG (expectations are between 400/600 K).*

*3. Switzerland expects that the members of IBE Council will support an appropriation for the next ICE to be included in the next 2016-2017 budget of UNESCO and reiterates its call to the members of the ICE-WG to mobilize their respective regional groups to contribute for the success of the ICE, demonstrating thus that all have expectations regarding IBE's activities and that all recognize the added-value of its work.”*

**On the basis of the above, the ICE/WG wishes to express its appreciation to the IBE for its support to its works as well as to Switzerland for its commitment to host the ICE in beginning 2017.**

The ICE/WG reports to the Steering Committee of the IBE Council that the precondition “*having secured a host country which will provide at least 85% of the estimated budget*” has not been met.

To this end, and taking note of the essential steps prior to the administrative and logistical preparation of the 49<sup>th</sup> Session of the ICE (as amended by ICE/WG) (see pages 7-8 below), two options may apply for consideration by the Steering Committee:

*Option 1. To hold an ICE in 2018 following to a call for potential host countries (including countries to host regional consultations) which will meet the precondition the host country to provide at least 85% of the estimated budget.*

*Option 2. To consider the proposal by Switzerland, as described above, and promote the needed deliberations and actions accordingly, including the provision of information to the Regional groups, in light of securing the budgetary needs for the ICE.*

## **INFORMATION NOTE**

### **1. Budget and resources for the next ICE**

The ICE/WG noted that according to information provided by the IBE, funding of such conferences is normally strongly associated with the host country: host countries normally provide the bulk (at least 85%) of the direct costs of the conference, in addition to other indirect costs such as the provision of security details, local transport, hospitality, etc. The UNESCO Secretariat also augments the host country's financing by mobilizing extra-budgetary resources.

*(Post-meeting note: A recent example includes the UNESCO World Conference on Education for Sustainable Development in Aichi-Nagoya, where UNESCO contributed no more than 17.5% of a total conference budget of USD 11,387,000.)*

The host country's funding also covers services of a P5 staff member and a P1 staff member, who assist the Director in preparing for the conference.

The ICE/WG reviewed and noted the budget estimate for the 49<sup>th</sup> Session of the ICE which shows that a minimum amount of USD 3.7m would be required taken that the Conference is organized in Geneva.

*(Ref. Annex I for an estimated budget for the 49<sup>th</sup> Session of the ICE.)*

Upon the request of the ICE/WG Members the Director clarified that:

- a) The cost of the ICE is tightly estimated based on the experience of similar global conferences;
- b) The role of the P5 would be to prepare much of the documentation that constitutes the substance of the ICE under the intellectual leadership and quality assurance of the IBE Director. Examples of key outputs are: the concept note; the elaboration of the ICE theme and sub-themes; the terms of reference for speakers; preparation of an annotated programme; reviewing speakers' abstracts and final presentations; producing the core guiding documents of the conference; the preparation of a draft outcome document; working with CLD in the integration of this content into the structure of the conference; etc.
- c) The role of the P1 would primarily be support of the P5 with background technical material and with the management of the associated processes.

## **2. Host country for the next ICE**

Noting the importance of the host country in securing funding for the ICE, and the information received from the IBE on the required level of contribution to the funding of the ICE, the ICE/WG mandated the Chair to confirm immediately with Switzerland its readiness to serve as the host country for the ICE and thus to provide at least 85% of the estimated USD 3.7m in direct costs (and not including indirect costs).

During the second day of the meeting the Chair reported to the ICE/WG the readiness of Switzerland to host the ICE, but that its decision to provide the required funding would be made after receiving further information from the ICE/WG including, among others, a budget estimate, the conference themes and sub-themes, the conference category and structure, the nature and duration of the conference, the participants, the preparatory work schedule, etc.

Given the urgency to resolve funding questions for the next ICE, the ICE/WG agreed to submit such details through the Chair to the Swiss authorities and in turn to request a response within the following week.

The ICE/WG noted that a decision to present a proposal to organize the next session of the ICE to the 197th Session of the Executive Board (7-20 October 2015) will depend on having secured a host country which will provide at least 85% of the estimated budget.

## **3. The timing of the next session of the ICE, and the suggested periodicity of the**

### **ICE The timing of the next session of the ICE**

The ICE/WG noted the importance of timing: an ICE in 2016 would be the first global conference in education following the adoption of the SDGs in 2015; it would also follow eight years after the last session of the ICE.

However, the first availability of suitable conference facilities in Geneva would be 6-10 February 2017. The ICE/WG noted that early 2017, despite Council's caution about not holding the ICE in a General Conference year, would not unduly increase pressure on Ministers.

The ICE/WG stressed October/November 2016, or the first quarter of 2017, as the ideal date; and that subsequent conferences take 2016 (even if held in the first quarter of 2017), as the periodic base.

### **Periodicity of the ICE**

The ICE/WG agreed to propose that the ICE be held every four years, thus, 2016/17; 2020; 2024, etc.

#### 4. Possible themes for the next ICE, in the light of the post-2015 educational development agenda

The ICE/WG highlighted the Council's recommendation that the theme of the ICE should be strongly linked to the core work of the IBE.

The ICE/WG noted that the proposed Sustainable Development Goal 4 aimed to "Ensure **inclusive** and **equitable quality** education and promote **life-long** learning opportunities for all" (emphasis added). The ICE/WG thus proposed the theme of "Curriculum at the crossroads" of these four key areas of SDG 4: that education should be characterized by inclusive, equitable, life-long and quality learning.

**Proposed ICE theme: *Curriculum at the Crossroads: Charting Pathways for the Future***

**Proposed sub-themes:** *(subsequently, a rationale and a list of key issues for each sub-theme to be developed)*

##### **1. Equity of education quality / Engendering social equity and inclusion through curriculum**

(Note: Poverty, gender and disability as foci.)

##### **2. Competencies for future global citizens**

##### **3. Multiculturalism and international cooperation in curriculum**

##### **4. Curriculum for excellence in STEM and innovation**

##### **5. Effecting lifelong learning policies through curriculum**

##### **6. Cultural and natural heritage(s) in curriculum**

##### **7. Curriculum and multi-disciplinarity: the case of climate change**

#### 5. The category and structure of the ICE

The ICE/WG agreed that as in the past, the ICE should be held as a Category II conference. However, the technical robustness of the ICE should also be very strong, given the length of time that had elapsed since the last session of the ICE in 2008, and the considerable accumulation of issues to be addressed – not least those identified in the post-2015 education development agenda. As such, the ICE/WG emphasized the importance of a robust technical meeting prior to and in support of the Ministerial deliberations.

The ICE/WG proposed a four-day Category II conference.

A technical meeting for the first 2½ days of the conference (prior to the Ministerial meeting) would be structured as follows:

- An introductory plenary session, followed by debate;
- A mix of seven Workshops and Roundtables (the latter being more interactive and participatory), each followed by debate and discussion, as indicated in the list of sub-themes;
- Key invited papers outlining the issues and debates, to be circulated in advance, each followed by a respondent to focus the subsequent discussion.

Participation in the technical meeting should be inclusive and open, with invitations to the research community, the policy community, the academic society, curriculum experts, NGOs, CBOs, agencies from other areas of development, etc. These technical meetings would prepare areas for debate and recommendations for deliberation by Ministers.

The second part of the ICE should be the actual Category II meeting, and should last 1½ days. It would be conducted as follows:

- Presentation of a summary of key issues to be discussed by Ministers;
- A Ministerial roundtable on the issues;
- Debate on and revision of draft recommendations;
- Adoption of recommendations, followed by the closing of the conference.

Invitations would be extended to Ministers of Education, and also, depending on the final theme and subthemes of the Conference, to regionally representative Ministers of National Development, Ministers of the Environment and Sustainable Development and Ministers of Culture.

#### **A series of high-level meetings at regional/sub-regional level, and an E-forum**

The ICE/WG further proposed that the ICE be preceded by a series of regional consultations and an E-forum as part of the core inputs. Participation in regional consultations would mirror participation in the technical first part of the conference. The first regional meeting would be held around January 2016. The aim and task of each regional conference would be to tackle each of the sub-themes from a regional perspective, to feed into the concept paper, which would take regional perspectives into account.

The ICE/WG noted the need for volunteer countries to host regional conferences; and to ensure that each regional conference is truly representative.

## **6. Timelines for the preparatory process**

With regard to the time needed by the IBE needed to organize the next session of the ICE by the end of 2016 or by February 2017, the ICE/WG noted that a final decision would need to be made by the meeting of the Steering Committee in June 2015. A host country would need to be identified and its financial commitment secured prior to the June meeting of the Steering Committee.

*(Ref. Annex II, "Essential steps prior to the administrative and logistical preparation of the 49<sup>th</sup> Session of the ICE", as amended by the ICE/WG.)*

**Annex I: Estimated Budget for the 49<sup>th</sup> Session of the ICE (Assuming Category II)**

	2015	2016	2017	Total
<b>A) 2015 preparatory activities</b>				
6 months P5 & P1; preparatory meetings	\$300'000			\$300'000
<b>B) Draft breakdown of 2016 Budget</b>				
Consultants and reference document		\$60'000		\$60'000
Keynote speakers		\$100'000		\$100'000
Participants' travel from LDCs		\$150'000		\$150'000
Simultaneous interpretation		\$200'000		\$200'000
Translation of documents		\$150'000		\$150'000
Support staff P5 & P1		\$455'000		\$455'000
Professional staff missions		\$80'000		\$80'000
Administrative support staff (Service contracts)		\$300'000		\$300'000
Information/Communication (including Com Officer at P3)		\$400'000		\$400'000
Printing of documents / publications		\$150'000		\$150'000
Video production Conference rooms, services		\$150'000		\$150'000
Registration costs / Security arrangements		\$120'000		\$120'000
Rental of equipment / IT		\$100'000		\$100'000
Regional / Subregional preparatory workshops		\$150'000		\$150'000
(8) Miscellaneous		\$400'000		\$400'000
		\$100'000		\$100'000
<b>C) Follow-up activities 2017</b>			\$300'000	\$300'000
<b>TOTAL</b>	<b>\$300'000</b>	<b>\$3'065'000</b>	<b>\$300'000</b>	<b>\$3'665'000</b>

## **Annex II: Essential steps prior to the administrative and logistical preparation of the 49<sup>th</sup> Session of the ICE (as amended by ICE/WG)**

- January 2015 The IBE Council reaches agreement on the above key points preliminary to the initiation of preparations for the 49<sup>th</sup> Session of the ICE.
- March 2015 The ICE Working Group of the IBE Council convenes its 1<sup>st</sup> meeting.
- April 2015 The IBE Council President and Steering Committee meet with ADG/ED and DG to propose a 49<sup>th</sup> Session of the ICE.
- 31 May 2015 Report of Working Group submitted to Steering Committee
- June 2015 The Steering Committee of the IBE Council prepares, in terms of the authority delegated to it by the 64<sup>th</sup> Session of the Council (see Annex I, above), a draft proposal, taking into account the above, for onward submission to the 197<sup>th</sup> Session of the Executive Board (7-20 October 2015).
- June-July 2015 The IBE Council initiates, following advice by the Steering Committee, a consultation process among Electoral Groups.
- Should no host country be identified by the end of July, the submission to the Executive Board should propose an ICE in 2018, and request a call for potential host countries (including countries to host regional consultations).
- 31 August 2015 The following extract from 196 EX/21 pertains:
- “According to Rules 12, 13 and 14 of the Rules of Procedure of the General Conference, after the provisional agenda has been circulated, Member States, Associate Members, the Executive Board and the Director - General may request the inclusion in the agenda of supplementary items no later than eight weeks before the opening of the session, i.e. up to 8 September 2015.”
- October 2015 The 197<sup>th</sup> Session of the Executive Board proposes a draft decision concerning the 49<sup>th</sup> Session of the ICE, including, possibly, a series of high-level meetings at regional/sub-regional level in the years preceding and following the 49<sup>th</sup> Session of the ICE, and the dates and location/s of the ICE and related meetings.
- November 2015 The 38<sup>th</sup> Session of the General Conference (3-18 November 2015) requests the IBE Council to organize the 49<sup>th</sup> Session of the ICE and, possibly, a series of high-level meetings at regional/sub-regional level in the years preceding and following it.
- Should the decision be to invite proposals from Member States to host the 49<sup>th</sup> Session of the ICE, such an invitation is extended to Member States.
- Should the decision be to include a series of high-level meetings at regional/sub-regional level in the years preceding and following the 49<sup>th</sup> Session of the ICE, invitations are extended to Member States to host such meetings.

January 2016 The IBE Council continues preparations for the 49<sup>th</sup> Session of the ICE and, possibly, a series of high-level meetings at regional/sub-regional level in the period preceding and following it.

Assuming agreement on and the smooth passage of the above within the proposed time frame, administrative and logistical preparations for the 49<sup>th</sup> Session of the ICE begin.

## **ATTACHMENT #1**

Group I, Western Europe & North America	Greece	Prof. Constantinos CARTALIS <a href="mailto:ckartali@phys.uoa.gr">ckartali@phys.uoa.gr</a>
Group II, Central/Eastern Europe	Slovakia	Ms. Dagmar KOPCANOVA <a href="mailto:dkopcanova@yahoo.com">dkopcanova@yahoo.com</a>
Group III, Latin America & the Caribbean	Brazil	Mr. João Lucas QUENTAL NOVAES DE ALMEIDA <a href="mailto:joao.lucas@itamaraty.gov.br">joao.lucas@itamaraty.gov.br</a> Ms. Cristina ALEXANDRE <a href="mailto:cristina.alexandre@itamaraty.gov.br">cristina.alexandre@itamaraty.gov.br</a>
Group IV, Asia/Pacific	India	H. E. Ms Ruchira KAMBOJ <a href="mailto:dl.india@unesco-delegations.org">dl.india@unesco-delegations.org</a>
Group Va, Africa	Burkina Faso	M. Amadé BADINI <a href="mailto:badini_amade@yahoo.fr">badini_amade@yahoo.fr</a>
Group Vb, Arab States	Bahrain	Ms Nujood AL DOSERI <a href="mailto:njoodaldoseri@live.fr">njoodaldoseri@live.fr</a> <a href="mailto:dl.bahrein@unesco-delegations.org">dl.bahrein@unesco-delegations.org</a>
UNESCO	ADG/ED Representative	Mr Svein OSTTVEIT <a href="mailto:s.osttveit@unesco.org">s.osttveit@unesco.org</a>
IBE	Director	Ms. Mmantsetsa Marope <a href="mailto:m.marope@unesco.org">m.marope@unesco.org</a>

## **ATTACHMENT #2**



# The Council of the IBE Working Group Meeting on the International Conference on Education

Proposed themes and sub-themes



## UNESCO International Bureau of Education

### The International Conference on Education: proposed theme and sub-themes

#### *“Curriculum at the Crossroads: Charting Pathways for the Future”*

Sustainable Development Goal 4 aims to “Ensure **inclusive** and **equitable quality** education and promote **lifelong** learning opportunities for all”. Underlying SDG 4 is a commitment to the undisputed role of education in **holistic development**. The proposed theme of the next ICE, *“Curriculum at the crossroads: charting pathways for the future”*, deliberately places curriculum at the intersection of these four key aspects of SDG 4. It is the curriculum that:

- plays a critical role in determining the extent to which education is **inclusive**, and, accordingly, the extent to which it is **equitable**;
- encapsulates and articulates the competencies associated with the capacity for **lifelong learning**;
- underpins and provides support for the provision of **quality teaching and learning**; and
- lies at the heart of our efforts to make education relevant to **holistic development**.

It is the curriculum that is, in sum, the primary operational instrument for giving effect to national aspirational goals – and the associated strategies, plans and policies – focused on the role of education in development. Curriculum provides the bridge between education and development. More widely than this, the curriculum has a foundational role to play in support of the central issue pervading not just education, but the entire post-2015 development landscape: *development that is sustainable*.

This theme thus aims to set the future agenda for curriculum, learning and assessment within the Education Agenda 2030. It aims to reconceptualize and reposition curriculum, given its indispensable role in holistic development, to support the effective realization not only of Goal 4, but of each and every Sustainable Development Goal. Seven sub-themes are therefore proposed to give further substance to the core theme and to support this agenda:

1. **Competencies for future global citizens**
2. **Effecting lifelong learning policies through curriculum**
3. **Equity of education quality / Engendering equity and inclusion through curriculum**
4. **Curriculum for excellence in STEM and innovation**
5. **Multiculturalism and international cooperation in curriculum**
6. **Cultural and natural heritage in curriculum**
7. **Curriculum and multi-disciplinarity: the case of climate change**

## 1. Competencies for future global citizens

**This sub-theme will focus on the role that the development of competencies can play in holistic and integrated youth development.** Much contemporary curricular discourse focuses on the development of a range of competencies that are seen to be important for the realization of successful, fulfilled and worthwhile lives in the context within which young people are situated and whose associated challenges they accordingly face. The context for which these competencies might prepare young people is an increasingly globalized one: young people are too frequently alienated from the education system, from the employment possibilities open to them, from their cultural context and from society as a whole. The development of appropriate competencies – with regard to both type and mix – has an important role to play in these domains.

### Key questions:

- In the light of the Sustainable Development Goals, how do we determine the core competencies that are needed, bearing in mind both the emerging global consensus on core competencies and local, contextual requirements?
- What are the teaching, learning and assessment challenges associated with an increased focus on competencies in the curriculum?
- How can the curriculum and its associated competencies better prepare future global citizens for an increasingly globalized context and an environment more complex and dynamic than ever?

**Workshop – Possible partners:** World Bank, ILO, SHS, UNEP, UN Commission on Sustainable Development, UNHCR, UNESCO Clearinghouse on Global Citizenship Education, UNDP (leadership, capacity building), Mahatma Gandhi Institute

## 2. Effecting lifelong learning policies through curriculum

**This sub-theme will focus on the challenges associated with giving effect to lifelong learning policies through the curriculum.** Central to the development of the capacities for lifelong learning are key competencies and capabilities such as those to do with global citizenship; the ability to understand, adopt and use new technologies; the ability to interact and work cooperatively with others; and the ability to communicate information clearly, systematically, logically and succinctly – to name just a few. Giving effect to these essential prerequisites for lifelong learning confronts curriculum and learning specialists, policy makers, leaders and practitioners with difficult challenges and questions.

### Key questions:

- How are these key competencies for lifelong learning to be understood in terms of their constituent elements (while not reducing them to discrete and over-simplified levels that lose their complexity)?
- How can they be included in the curriculum in genuinely substantial and meaningful ways that enable effective teaching and learning for lifelong learning?

- How are they to be assessed, and how might assessment processes support further development of the learner?
- How might we address lifelong learning policy issues such as fair recognition of prior learning, the portability and transferability of prior learning and qualifications across domains and into different contexts, and the mapping of the associated pathways in ways that are appropriately rigorous and sufficiently flexible?

**Roundtable – Possible partners:** UIL, Commonwealth of Learning

### 3. Equity of education quality / Engendering equity and inclusion through curriculum

**This sub-theme will focus on key factors underlying inequality of education quality: poverty, ethnicity, gender, disability, location, culture, language, etc; how they manifest across contexts; and how they can be fully redressed.** The sub-theme will also highlight promising practices across the globe, underpinned by an identification and analysis of their enabling factors.

**Key questions:**

- How can we ensure the equitable provision of quality education and lifelong learning opportunities for everyone, no matter the influence of any of these factors?
- How can the curriculum play a more important role in engendering equity and inclusion, and how it can support teaching and learning to these ends?
- How can curricula be developed to support personalized learning for each, and for all, given that each learner is uniquely positioned in terms of these factors, and, equally, unique regardless of these factors?

**Workshop** (Note: A roundtable on poverty, gender and disability also to be included)

**Possible partners:** Curriculum development centres of acclaim (regional representation), World Bank, AfDB, ADB, etc, UNICEF, WG/ECCE (WHO), OECD, SACMEQ and regional assessing organizations, UIS, UNDP, regional research networks, DFID and the like, Special Olympics, World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER, Helsinki)

### 4. Curriculum for excellence in STEM and innovation

**This sub-theme will focus on curricular innovation in STEM,** given the importance of education in Science, Technology, Engineering and Mathematics. Ours is a world increasingly dependent on scientific and technological innovation, not only for the development of the enabling economic environments and the associated job creation that will help in the further alleviation of poverty and in national development, but also for solutions to some of the most intractable challenges facing humanity – for example, sustainable energy, food security and disaster risk reduction.

**Key questions:**

- What are the competencies needed by learners to engage proactively with a world increasingly dominated by rapid technological development?
- How do we develop STEM curricula that are both supportive of learners with, for whatever reason, minimal foundational competence in these domains, and also sufficiently sophisticated to prepare students for upper secondary and tertiary study in STEM?
- How do we make STEM subject choices more attractive to those traditionally excluded, again for whatever reason, not least for reasons of gender, from these domains?
- How do we develop curricula and associated material that provide support and structure for teachers who might be insufficiently qualified and experienced in these domains?
- How might we design STEM curricula to support sustainable development and ways of living?

**Workshop – Possible partners:** UNESCO Science Sector, UNIDO, IIET, CERN, IOSTE (Canada), technology houses (eg, Microsoft, Google, Intel, Samsung and other regional entities in the Global South), Maastricht Economic and Social Research Institute on Innovation and Technology (UNU-MERIT)

## 5. Multiculturalism and international cooperation in curriculum

**This sub-theme will focus on some of the implications of the phenomenon of multiculturalism for curriculum.** Increasing degrees of multiculturalism are an inevitable and potentially rich consequence of increasing rates of globalization. Rich in what we can learn from each other across cultural contexts; but only potentially so, given two contrasting risks: that of increasing homogenization and the loss of the wealth associated with cultural diversity; and that of increasing fragmentation associated with confrontation across cultural contexts, whether religious, based on a refusal to accept diversity, etc.

### Key questions:

- How might a rich and diverse curriculum offer the potential to develop multicultural knowledge, skills, values and attitudes – multicultural or, better, intercultural competencies – in young people, helping them to understand both their rights and their responsibilities, to respect diversity, and thus to reduce confrontation and conflict across cultural contexts?
- How can we mitigate the risks associated with inappropriate policy ‘borrowing’, global curricular standardization, increasing degrees of global ‘governance’ in education, and the consequent loss of the rich diversity across cultural contexts from which we are still able to benefit?

**Roundtable – Possible partners:** UNESCO Culture Sector, International Institute for Cultural Diplomacy, King Abdullah International Centre for Inter-Religious and Inter-Cultural Dialogue (KAICIID, Vienna), International Council on Monuments and Sites (ICOMOS), Open Society Foundations, Institute on Globalization, Culture and Mobility (UNU-GCM, Barcelona)

## 6. Cultural and natural heritage in curriculum

**This sub-theme will explore the critical importance of cultural and natural heritage as learning resources in the curriculum.** Increasing rates of globalization have had serious consequences for both our cultural and our natural heritage. A rich diversity of cultural heritage is under threat from the increasing degrees of homogenization associated with the processes of globalization. The commodification of culture and its historical heritage threatens to bleach the rich colours, textures and contrasts of the human tapestry into a pale and bland sameness. And commodification in all its forms – of everything that can be processed and packaged for sale – threatens our natural heritage to an unprecedented extent.

### Key questions:

- How might cultural and natural heritage be included as learning resources in the curriculum?
- How might cultural and natural heritage be deployed to engage learners to respect and protect these heritages, to strengthen communitarian bonds?
- How might cultural and natural heritage be celebrated in the curriculum, so that they might in future be treasured?

**Roundtable – Possible partners:** UNESCO Culture Sector, IUCN, UNEP, WWF, ICOMOS, UN Commission on Sustainable Development, UNU-IAS (Tokyo)

## 7. Curriculum and multi-disciplinarity: the case of climate change

**This sub-theme will focus on the consequences of carbon-based economic development for climate change** – which might be the most pressing and intractable question facing humanity today. We know that poverty alleviation depends to a significant extent on job creation, which is in turn dependent on economic growth. But the current modality of economic growth is predominantly carbon-based. To reduce poverty and stimulate national economic development, we are destroying our natural environment. The most dramatic consequence of this is climate change – quite apart from lives blighted by industrial pollution of the air, water and land, particularly in developing countries. Climate change and the consequences of industrial pollution are not just issues of environmental sustainability. They are issues of social justice. It is the poor who will suffer most from the consequences of climate change. It is the children of the poor who will suffer the physiological consequences of having their local environments given over to industrial production for the distant rich, and their water, soil and air fouled.

### Key questions:

- What role can curriculum play in helping the leaders of tomorrow develop alternate futures, so that we might leave our children with a world more sustainable than looks the case today?
- What are the implications of “green skills for green jobs”, and how might the associated competencies be articulated and included in the curriculum?
- How would multi-disciplinary approaches to curriculum and learning enhance our ability to see and understand the complex interrelationships in all of this, to see the networks of

interdependence in which we are enmeshed, to see the global consequences of our every act of consumption, for example, for what they are?

- How do we articulate through the curriculum, given that climate change issues raise critical concerns about what type of education for what kind of society, the competencies needed to support sustainable development and ways of living?
- What new approaches in curriculum might genuinely support education for sustainable development?

**Roundtable – Possible partners:** *National Science Foundation (USA), International Brain Research Organization, UNFCCC, UN Convention for Desertification, UN Commission on Sustainable Development, Institute for Environment and Human Security (UNU-EHS, Bonn), International Energy Association, UNESCO Climate Change Education for Sustainable Development Programme, UNESCO World Heritage Centre*

**Further partnerships in each of these seven sub-themes will be sought with:**

- UNESCO Chairs;
- relevant private sector entities, other Ministries, and civil society (NGOs, CBOs, etc) organizations; and
- the International Association of Universities.

## **ATTACHMENT #3**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations  
Unies et des autres organisations internationales à Genève

CH-1211 Genève 20, Mission suisse ONUIG, LPO

Professeur  
Constantinos Cartalis  
Président du Groupe de travail CIE  
du Conseil du BIE  
Bureau International de l'Education - UNESCO  
Case Postale 199  
1211 GENEVE 20

**Genève, le 2 avril 2015**

Monsieur le Président du Groupe de travail CIE du Conseil du BIE,  
Cher Professeur,

En vous remerciant pour l'envoi du rapport de la 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe de travail que vous présidez, je tiens à vous confirmer que la Suisse est en faveur de la tenue d'une prochaine CIE début 2017 à Genève, siège du BIE et de nombreuses organisations internationales.

J'ai aussi le plaisir de vous informer que mes autorités sont bienveillantes à l'égard d'une contribution financière pour l'organisation de la 49<sup>ème</sup> session de cet événement. Elles tiennent toutefois à souligner que les estimations et attentes financières formulées par le Groupe de travail représentent une augmentation importante par rapport aux précédentes éditions. Un délai plus large est donc nécessaire pour pouvoir apporter une réponse sur la possible contribution de la Suisse pour la CIE.

Mes autorités tiennent à souligner dans la mesure où le thème retenu pour la CIE est aligné aux activités principales du BIE dans le contexte de l'agenda post-2015, que l'intégration de ressources au titre du budget ordinaire et des contributions volontaires de base (core fundings) devrait aussi être considérée dans l'élaboration du budget de la CIE. Elles estiment que la CIE comme le BIE doivent pouvoir compter sur un soutien de l'ensemble des Etats membres, pour le moins de chaque région. En ce sens, la Suisse aimerait suggérer que les membres du Groupe de travail informent dès à présent leurs groupes électoraux respectifs à l'UNESCO du travail de préparation de la CIE. Cette démarche paraît importante également pour ancrer la CIE au sein de l'organisation, ainsi que pour assurer sa bonne articulation avec la planification de l'éducation post-2015 à l'UNESCO et au-delà. Ceci d'autant plus que la prochaine CIE pourrait être la première conférence mondiale sur l'éducation faisant suite à l'adoption du nouvel agenda global.

Mission permanente de la suisse auprès de l'Office des Nations  
Unies et des autres organisations internationales à Genève  
Alexandre Fasel  
Rue de Varembe 9-11, Case postale 194, 1211 Genève 20  
Tél. 058 482 24 24, Fax 058 482 24 37  
mission-geneve-oi@eda.admin.ch  
www.dfae.admin.ch

Pour que la CIE bénéficie d'un appui large à la faveur de la valeur ajoutée que l'on souhaite, aussi bien eu égard à la mise en œuvre de l'agenda post-2015 que comme élément de la stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula, une mobilisation politique qui serve à favoriser la prise de décision au niveau national devrait avoir lieu le plus tôt possible.

En vous assurant que la Suisse est à votre disposition, celle du groupe de travail, de la Directrice du BIE ainsi que des Etats membres de l'UNESCO pour avancer rapidement sur ce dossier et en vous remerciant de votre sollicitude et de votre engagement, je vous adresse, Monsieur le Président du Groupe de travail, l'expression de ma parfaite considération.

Le Représentant permanent de la Suisse



Alexandre Faßel  
Ambassadeur

**Attachment #4****Mail message, 3.6.2015**

Dear Professor,

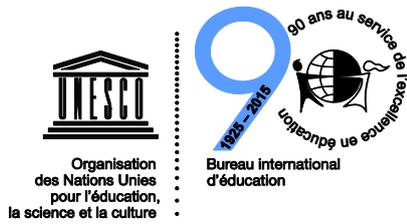
Thank you very much for your communication and my apologies for the delay in responding. I have now received the required information from Berne, which read as follows:

- 1) All the previous 48 sessions of the ICE have taken place in Geneva where IBE as “host organization” of ICE is located.
- 2) The best long term solution is to keep Geneva as the adequate venue for quadriennial ICE; Switzerland will continue to provide its share of the burden.
- 3) Switzerland is still in favor of a next ICE to be held in beginning of 2017 in Geneva which is aligned with the principal activities of IBE in the context of the post-2015 agenda.
- 4) The last sessions of the ICE have been financed by UNESCO and IBE budgets and to some extent by donor contributions, including Switzerland with the highest amount among member states (250/300K).
- 5) Switzerland is among all UNESCO member states the main sponsor of ICE (and IBE), with continuous and regular (institutional-core) support marking a strong commitment as the country where IBE was created and is still located, and where ICEs take place.
- 6) Remaining convinced and concerned by the crucial importance for IBE to be supported by a wider range of donors, also for its policy dialogue activities, nonetheless recognizing the current budgetary difficulties, Switzerland is ready to raise its financial contribution for a next ICE in Geneva, but it won't be as such as asked by ICE-WG (expectations are between 400/600 K)
- 7) We still expect that the members of IBE Council will support an appropriation for the next ICE to be included in the next 2016-2017 budget of UNESCO and Switzerland reiterates its call to the members of the ICE-WG to mobilize their respective regional groups to contribute for the success of the ICE, demonstrating thus that all have expectations regarding IBE's activities and that all recognize the added-value of its work.

Best regards,

Alexandre Fasel





UNESCO/BIE/C.64/3  
Genève, 11 janvier 2016  
Original : anglais

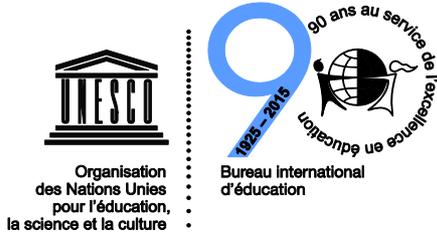
## *90 ans au service de l'excellence en éducation!*

### **SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

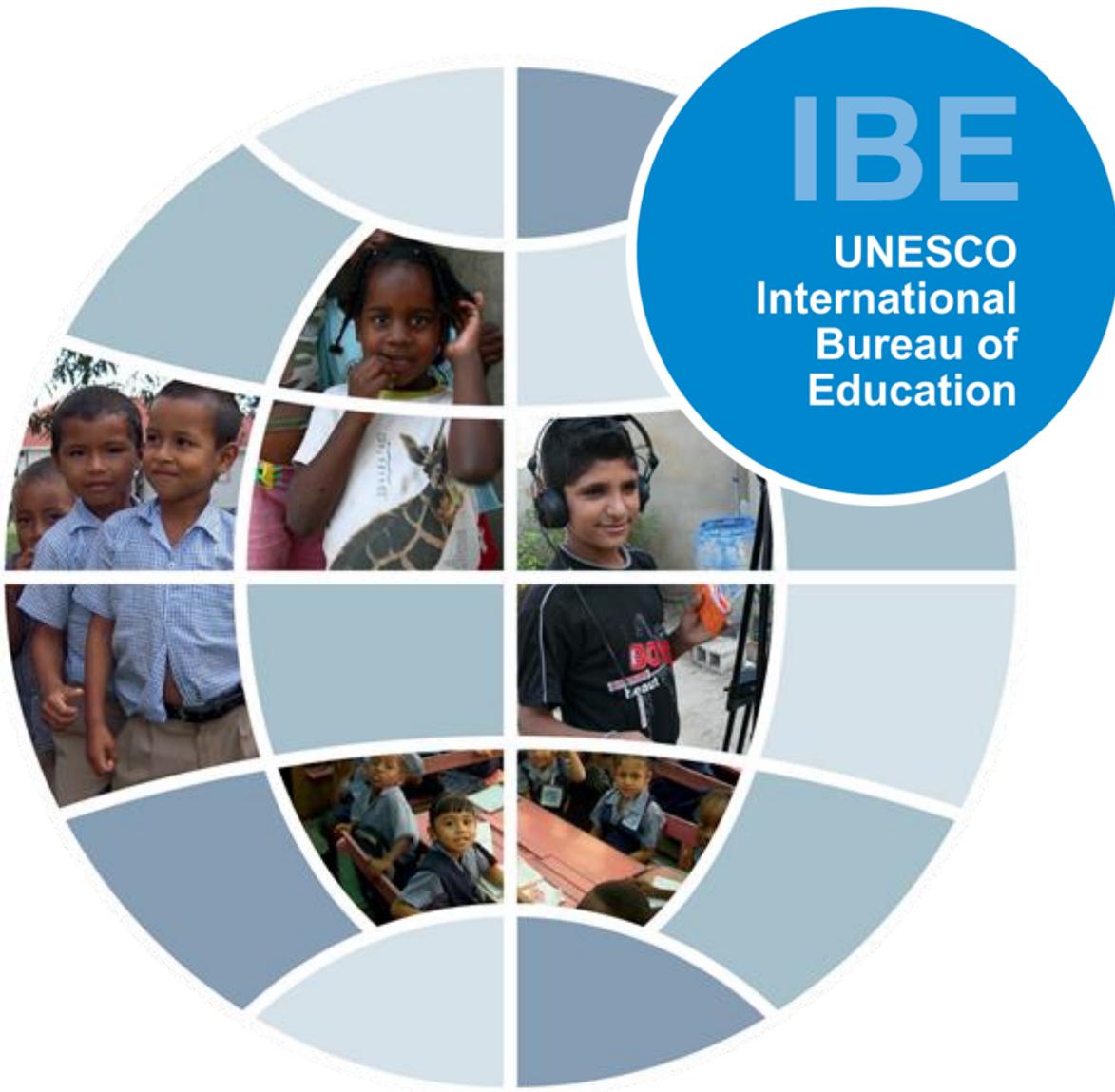
Genève, 13 - 15 janvier 2016

### **PROJET DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2016**





# Projet de programme de travail et de budget pour 2016 présenté à la 65<sup>e</sup> session du Conseil du BIE



# Table des matières

- I. Le Contexte du programme
- II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1,5,6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]  
*Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curriculum sont soutenues*
- III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]  
*Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées*
- IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]  
*Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation est rendue plus performante et mise en œuvre*
- V. Conférence internationale de l'éducation
- VI. Développement institutionnel et organisationnel
- VII. Données budgétaires

*Annexe 1 ODD 4 et cibles*

## I. Le Contexte du programme

### Introduction

Ce document présente le programme de travail et budget proposé pour 2016 à la 65<sup>e</sup> session du Conseil du BIE pour examen et approbation. Il a été élaboré à la lumière des objectifs de développement durable (ODD) récemment adoptés, en particulier l'ODD 4 et l'agenda Éducation 2030 qui sont dûment reconnus. Ce projet de programme de travail et de budget prend aussi pleinement en compte le mandat, les fonctions essentielles et les documents d'orientation de l'UNESCO tels que les documents C/4 et C/5 ainsi que les résultats escomptés qui leur sont associés, la stratégie du secteur pour 2014-2021 et la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence.

L'ODD 4 et l'agenda Éducation 2030 engagent les États membres de l'UNESCO à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Il convient de souligner que par « tous » on entend toutes les personnes sans distinction de sexe, d'âge, de race, d'origine ethnique, de religion, de langue, de lieu de résidence, d'habitat, de conditions de vie, d'handicap, ayant le statut de migrant, et des autochtones, etc. « Tous » doivent bénéficier d'une éducation de qualité adaptée au développement et de possibilités d'apprentissage efficace tout au long de la vie permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir contribuer de manière optimale au développement durable et inclusif et en bénéficiant, comme le prévoient les ODD et les programmes nationaux de développement.

Le projet de programme de travail et de budget proposé met à profit le positionnement stratégique et l'expertise du BIE pour contribuer de manière optimale à la réalisation de l'ODD 4 et, par conséquent, à celle des 16 autres ODD dont l'actualisation repose sur une éducation de qualité adaptée au développement.

### Rôle central du BIE dans la réalisation des ODD

Le mandat du BIE – « l'excellence en matière de curriculum et de questions associées » – est au centre de tous les éléments essentiels de l'ODD 4 : **qualité, pertinence, équité** et **apprentissage tout au long de la vie**. Il serait difficile de réaliser l'un quelconque des éléments de base de l'ODD 4 sans accorder une attention toute particu-

lière au curriculum et aux questions qui lui sont étroitement associées : *l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation*.

Le curriculum détermine fondamentalement la qualité de l'éducation et des expériences d'apprentissage. Il définit les compétences actuelles et futures qui rendent l'éducation **pertinente** pour un développement global, inclusif et durable.

Grâce à son rôle dans l'élaboration des politiques éducatives dans le monde (par exemple, la Conférence internationale sur l'éducation de 2008 et les conférences précédentes), le BIE s'est fait le champion de **l'équité** et de **l'inclusion** par et dans l'éducation et l'apprentissage. Le BIE continue à ce jour à rendre opérationnel l'équité et l'inclusion en concevant des cadres, des normes et des standards pour la conception et le développement des curricula nationaux, en analysant les curricula existants dans toutes leurs tendances de biais et en élaborant les directives du Secteur de l'éducation de l'UNESCO en matière d'équité et d'inclusion.

En choisissant *l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation* comme « questions associées au curriculum », le BIE s'intéresse au contenu et aux processus fondamentaux qui déterminent la **qualité** et **l'efficacité** de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que leur **pertinence vis-à-vis du développement**.

Une transition sans heurts entre les différents niveaux d'éducation et cadres d'apprentissage dépend avant tout de la conception du curriculum. Lorsqu'ils sont correctement appliqués, ces principes de base – c'est-à-dire, *la portée, le séquençement, l'équilibre, les équivalences, l'articulation verticale et horizontale, la modularisation souple, la présentation et l'offre* – ils sont en effet indispensables pour donner effet aux politiques nationales et mondiales d'apprentissage tout au long de la vie tel que prévu dans l'ODD 4. De plus, les questions associées au curriculum visées par le BIE – *l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation* – sont des instruments fondamentaux pour faire des politiques d'apprentissage tout au long de la vie une réalité.

En outre, avec le quatrième de ses six domaines programmatiques, le BIE assure directement aux États membres un appui technique pour améliorer la **qualité** de leurs systèmes d'éducation et d'apprentissage et leur **pertinence vis-à-vis du développement**.

Le projet de programme de travail et de budget proposé pour 2016 est donc guidé par la nécessité pour le BIE :

- i) de contribuer de manière optimale à la réalisation de l'ODD 4 et de ses objectifs par pays ;
- ii) d'intensifier son appui technique direct aux États membres pour améliorer la qualité de leurs systèmes d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie et leur pertinence vis-à-vis du développement ;
- iii) de contribuer de manière optimale aux résultats escomptés du Secteur de l'éducation de l'UNESCO tel que mentionné dans le document 38 C/5 ;
- iv) de consolider et intensifier les progrès du BIE vers l'obtention du statut de centre d'excellence mondialement reconnu ;
- v) d'appuyer l'alignement des six domaines programmatiques à moyen terme du BIE sur les fonctions essentielles de l'UNESCO.

### **Les domaines de programmation à moyen-terme : Accélération vers le Statut de Centre d'Excellence**

*Innovation et leadership en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction normative) vise à repenser et à repositionner le curriculum pour le placer au cœur du dialogue et des interventions sur le développement durable aux niveaux national et mondial dans le contexte de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030. Il vise aussi à repositionner le curriculum en tant qu'outil indispensable pour mettre en œuvre les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie.

*Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction de laboratoire d'idées) a pour objectif de mettre au point des principes directeurs en matière de curriculum ainsi que des prototypes dans les domaines où la demande est forte et où les États membres ont peu d'expérience et/ou dans les domaines où les États membres ne réalisent pas les progrès escomptés.

*Production et gestion de connaissances en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction de centre d'information et d'échanges – *Clearinghouse*) vise à améliorer l'accès physique et substantiel aux connaissances fondées sur des données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum, ainsi que pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation

conformément aux exigences de l'agenda Éducation 2030. Concrètement, le BIE mettra davantage l'accent sur sa fonction de passeur de connaissances en vue de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application en se centrant sur **le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement**, et sur **l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation**. Le BIE améliorera également la diffusion réelle et virtuelle des connaissances fondées sur des travaux de recherche de pointe à des spécialistes ciblés.

*Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage* (Fonction de renforcement des capacités) vise à renforcer les capacités des États membres à analyser et à éliminer les principaux obstacles qui les empêchent d'assurer de manière équitable, et en faisant une utilisation judicieuse des ressources, une éducation de qualité et adaptée au développement ainsi que des possibilités efficaces d'apprentissage tout au long de la vie comme le préconise l'ODD 4.

*Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage* (Fonction de leadership intellectuel) vise à maintenir le dialogue mondial sur les implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour la conception et le développement des curricula nationaux et pour les résultats de ces processus. En menant ce dialogue, le BIE renforcera également sa position en tant que centre d'excellence mondial en matière de curriculum et de questions associées et en tant que contributeur indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

*Développement institutionnel et organisationnel* (Fonction de renforcement des capacités du BIE) a pour objectif d'aider à renforcer la capacité du BIE de mettre en œuvre la stratégie visant à en faire un centre d'excellence et d'atteindre les résultats escomptés dans le secteur de l'éducation afin de contribuer au mieux à la réalisation de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030.

## II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1, 5, 6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]

*Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curricula sont soutenues*

En 2016, le BIE continuera de renforcer son rôle de chef de file intellectuel mondial en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation, ce qui a entraîné davantage d'affinement et de débats pour la validation et l'adoption du changement de paradigme curriculaire présenté en vue d'une première consultation en 2015 lors du forum mondial sur l'éducation (WEF), et contribuant ainsi à une pleine adhésion des participants. Plusieurs modalités seront utilisées, dont des e-forums électroniques modérés avec le Réseau mondial du curriculum et d'autres parties prenantes, le blog sur les Réflexions en cours et le premier congrès mondial du Réseau mondial du curriculum. Le BIE intensifiera et élargira son appui technique aux États membres pour qu'ils puissent aligner leurs cadres curriculaires sur les exigences de l'ODD 4, c'est-à-dire le nouveau paradigme curriculaire qui comporte une perspective technologique et l'anticipation durable des compétences futures. Le BIE appuiera l'extension géographique du Diplôme post-licence pour couvrir deux régions supplémentaires en 2016. Des connaissances fondées sur la recherche seront incorporées en permanence dans le cours pour en assurer la qualité, la pertinence et l'actualité.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Conduire et appuyer un dialogue mondial sur le changement de paradigme (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer des forums électroniques modérés sur le changement de paradigme mondial du curriculum avec des membres du Réseau mondial du curriculum et des facultés d'éducation en tant que principaux participants cibles et avec d'autres éducateurs en tant que participants secondaires ;</li> <li>Soutenir le blog sur la Réflexion en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ;</li> <li>Lancer un forum électronique modéré sur les normes relatives au curriculum et un document normatif devant servir de ressource et de guide pour les États membres qui veulent améliorer leur processus de conception et de développement de leurs curricula conformément à l'ODD 4 ;</li> <li>Concevoir et définir les futures compétences qui devront servir de document de référence pour les États membres qui souhaitent améliorer la pertinence vis-à-vis du développement – et la pertinence temporelle – de leurs curricula ;</li> <li>Faire avancer les préparatifs du congrès mondial sur le curriculum, notamment par des consultations régionales directes, en vue de garantir l'adoption officielle de tous les instruments normatifs produits par le BIE en collaboration avec le Réseau mondial du curriculum et les autres parties prenantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États membres contribuent plus largement au paradigme mondial proposé pour le curriculum et y adhèrent davantage ;</li> <li>Une conceptualisation commune du curriculum et des règles et normes communes prennent racine ;</li> <li>La capacité d'anticipation des centres de développement du curriculum s'améliore dans les États membres, comme en témoigne la liste des compétences actuelles et futures intégrée dans les curricula nationaux ;</li> <li>La reconnaissance de la fonction normative et du rôle de chef de file du BIE progresse, comme l'atteste le nombre d'États membres qui recherchent l'appui technique du BIE et/ou appliquent ses textes normatifs ;</li> <li>Le partenariat et la collaboration entre le BIE et le Réseau mondial du curriculum se renforcent ;</li> <li>Le partenariat et la collaboration entre le BIE et l'OCDE s'améliorent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cas de manque de crédits pour la traduction et l'interprétation, il pourrait y avoir un déséquilibre dans la participation régionale et donc dans l'adhésion ;</li> <li>L'adoption d'un paradigme mondial peut nécessiter un processus de consultation beaucoup plus long ;</li> <li>La pénurie de personnel peut continuer d'entraver une coordination en temps voulu de toutes les activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de contact avec des entités régionales (communautés économiques régionales, bureaux régionaux, groupes de réflexion, etc.) pour convoquer des consultations régionales lors d'événements organisés par ces entités, et élargir la portée mondiale des travaux du BIE par le biais du réseau mondial du curriculum, des blogs multilingues et des réseaux sociaux ;</li> <li>Dans la mesure où les ressources financières le permettent, traduire les principaux textes normatifs ;</li> <li>Multiplier les activités de sensibilisation et de plaidoyer par le biais des médias sociaux ;</li> <li>Reprogrammer les activités pour 2017 si la pénurie de ressources humaines s'avère insurmontable.</li> </ul>

## 2. Renforcer les réseaux et les partenariats mondiaux pour le curriculum et l'apprentissage (conformément aux sept cibles et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Lancer officiellement le Réseau mondial du curriculum et publier son mandat ;
- Appuyer et élargir les contacts virtuels par l'intermédiaire de son réseau des Alumni du Diplôme, de blogs multilingues et de réseaux sociaux en tant que plateformes de production et de partage des connaissances sur les problèmes, tendances et pratiques en matière de curriculum ;
- Appuyer la communauté de pratique dans l'élaboration du curriculum en tant qu'outil de partage des connaissances.

- Amélioration de l'interaction et du partage des connaissances entre le BIE et le Réseau mondial du curriculum, comme le montre le nombre de membres du réseau qui participent activement aux activités du BIE ;
- Augmentation du nombre des membres du réseau des Alumni ;
- Élargissement de l'interaction entre le BIE et la communauté de pratique ;
- Nombre croissant de partenaires bénéficiant des services et de l'expertise du BIE.

## 3. Élever la qualité de la formation du Diplôme post-licence en conception et développement du curriculum (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Réviser et actualiser les sessions de formation du Diplôme en face-à-face et en ligne essentiellement à la lumière du nouveau paradigme curriculaire et des questions traitées dans le cadre de l'agenda Éducation 2030 ;
- Actualiser la banque de ressources curriculaires et le matériel de formation du Diplôme afin d'élargir la perspective internationale comparative et d'intégrer des modules thématiques sur des questions fondamentales et d'actualité concernant le curriculum et l'apprentissage ;
- Continuer de former des animateurs et des tuteurs pour faciliter la formation du Diplôme et mieux en assurer le suivi ;
- Continuer de suivre l'impact du Diplôme sur le terrain.

- Les diplômés sont mieux à même d'appuyer les efforts déployés par leur pays pour aligner les curricula sur l'agenda Éducation 2030 ;
- Au niveau des pays, le leadership technique pour la conception, le développement et la mise en œuvre des curricula continue de se renforcer.

- Faible taux d'achèvement de la formation des candidats en raison de leur charge de travail ;
- Les ministères de l'éducation ne reconnaissent pas le Diplôme et n'encouragent pas les professionnels à suivre la formation.

- Faire en sorte que la formation soit plus souple et que chacun puisse la suivre à son rythme ;
- Intensifier le dialogue avec les responsables des ministères de l'éducation sur la nécessité d'instaurer un leadership technique pour assurer les processus de réforme et de développement curriculaires.

**4. Revaloriser le Diplôme au niveau Master (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)**

- En Afrique, lancer un système de qualification à trois niveaux (certificat d'enseignement, diplôme et master) en conception et développement du curriculum en partenariat avec la Section du développement des enseignants (ED/ESC/TED) au Siège de l'UNESCO, l'Université ouverte de Tanzanie (OUT), l'Internationale de l'éducation et d'autres partenaires ;
- En Amérique latine et dans les Caraïbes, lancer le Master en curriculum et en apprentissage au sein d'un groupement d'universités et d'instituts de formation des enseignants, en commençant (à confirmer) avec l'Université San Ignacio de Loyola (au Pérou) et l'Institut de formation des enseignants BYCENJ (à Jalisco, Mexique).

- La professionnalisation de la conception, du développement et de la mise en œuvre du curriculum continue de s'améliorer en Afrique, en particulier dans les régions francophones ;
- Les partenariats entre le BIE et les institutions académiques s'améliorent.

- Les États membres manquent de ressources pour financer la participation du personnel des ministères de l'éducation et des institutions associées aux programmes de Diplôme et de Master.

- Intensifier la mobilisation de ressources pour financer des bourses d'études et élargir la base de partenaires ayant un intérêt suffisamment grand pour les cours pour fournir des bourses.

**5. Fournir une assistance technique sur mesure en fonction des besoins du pays identifiés par les autorités nationales ou les anciens étudiants (interventions post-formation, conformément aux cibles 4.1, 4.3, 4.5, 4.6 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)**

- Appuyer les plans d'analyse et de développement du Secteur de l'éducation de la Tanzanie en partenariat avec le Siège de l'UNESCO, l'IIEP et le Bureau de Dar es-Salaam ;
- Contribuer à l'élaboration de la proposition de réforme nationale du curriculum de l'Afghanistan en partenariat avec le Ministère de l'éducation et le Bureau de l'UNESCO à Kaboul ;
- Soutenir la mise en œuvre du processus de réforme curriculaire dans l'enseignement primaire et secondaire au Kenya en partenariat avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie, l'Institut du développement du curriculum du Kenya (KICD) et le Bureau de Nairobi ;
- Appuyer le programme de réforme du curriculum au Congo Brazzaville en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO, la Section de la formation des enseignants au Siège et éventuellement la Banque mondiale ;
- Renforcer la participation des femmes dans les STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) au Cambodge, en Indonésie, au Kenya et au Nigéria par des politiques, des curricula, de la pédagogie, la formation des enseignants et le perfectionnement professionnel, en partenariat avec la Malaisie et les secteurs de l'éducation et de la science de l'UNESCO ;
- Commencer à fournir ou continuer de fournir un appui technique aux pays qui en ont déjà fait la demande directement ou par l'intermédiaire des bureaux nationaux de l'UNESCO : Afghanistan, Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cambodge, Cap-Vert, Indonésie, Kenya, Madagascar, Maurice, Niger, Nigéria, République du Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Swaziland et Tanzanie.

- Les curricula des États membres s'améliorent et permettent de mieux soutenir la qualité, l'équité et la pertinence de l'éducation conformément au nouveau paradigme curriculaire et à l'ODD 4 ;
- La capacité technique des États membres à concevoir, développer et mettre en œuvre des curricula s'améliore ;
- La reconnaissance mondiale du BIE en tant que partenaire technique précieux pour les États membres dans son domaine de compétence prend de l'ampleur ;
- La réputation du BIE en tant que centre d'excellence grandit.

- Lentement, voire interruption parfois, du rythme de travail dans le pays.

- Renforcer la collaboration avec les structures de l'UNESCO sur le terrain qui, par leur présence permanente, permettent de maintenir la dynamique nécessaire.

**6. Maintenir et élargir la couverture géographique du Diplôme (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés aux paragraphes 4.b et 4.c de l'ODD 4)**

- Dispenser le Diplôme en Afrique (cinquième édition) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (septième édition)
- Lancer le Diplôme dans les États arabes ;
- Préparer l'extension du Diplôme en Asie et en Europe de l'Est à partir de 2017.

- L'impact et la visibilité du BIE augmentent à l'échelle mondiale.

- Flux de fonds imprévisibles à destination des universités partenaires pour appuyer des programmes menés en collaboration avec le BIE ;
- Les pénuries de personnel au BIE peuvent entraver les progrès.

- Collaborer étroitement avec les universités partenaires pour leur permettre de trouver un financement durable ;
- Continuer de demander aux membres du Conseil du BIE de persuader leur pays de détacher du personnel et de verser des contributions volontaires pour que le BIE ait les effectifs suffisants pour faire face à l'accroissement de la demande de services.

## 7. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et à développer des curricula en lecture dans les premières années de scolarité (conformément aux cibles 4.1, 4.6 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

Mise en œuvre de la dernière année du projet de trois ans intitulé *Améliorer les acquis de la lecture dans les trois premières années du primaire* (2013-16) financé par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) afin d'appuyer les efforts du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal pour améliorer les niveaux de lecture et d'écriture des élèves dans les trois premières années de l'enseignement primaire. Les activités prévues pour 2016 sont les suivantes :

- Dans le cadre des réformes curriculaires mises en œuvre dans ces trois pays, fournir une assistance technique aux ministères de l'éducation au moyen :
  - d'une série d'ateliers de développement des capacités organisés à l'intention des chefs d'établissement, des enseignants et des formateurs d'enseignants pour qu'ils apprennent à améliorer les méthodes d'enseignement et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture ;
  - de l'expérimentation de la nouvelle approche curriculaire dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années de scolarité au sein des instituts de formation initiale et en cours d'emploi.
- Publier et diffuser (en anglais, la version française étant déjà disponible) un rapport d'étude sur l'identification des facteurs qui jouent un rôle capital dans l'amélioration des programmes de lecture au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal ;
- Produire un livre (en anglais) sur des questions en rapport avec l'enseignement et l'apprentissage de la lecture dans une perspective comparative internationale, en mettant l'accent sur le partage des leçons tirées des trois études de cas du projet ;
- Organiser une conférence internationale sur les approches et stratégies de lecture et d'écriture dans les premières années de scolarité qui engagent les trois ministères de l'éducation, et pour lancer le débat sur la pertinence de normes régionales/internationales concernant l'apprentissage de la lecture à un âge précoce (Sénégal, second semestre de 2016).

- Nouvelle vision de la lecture et de l'écriture dans les premières années de scolarité partagée avec les décideurs, les spécialistes du curriculum et les formateurs d'enseignants ;
- Amélioration de la base de connaissances sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et meilleure harmonisation du curriculum dans le domaine de l'alphabétisation précoce pour les trois ministères de l'éducation ;
- Amélioration des processus et résultats d'apprentissage grâce à la mise en œuvre des nouveaux curricula nationaux dans les trois pays, principalement dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années de scolarité ;
- Amélioration des connaissances des directeurs d'écoles, des enseignants et des formateurs d'enseignants en matière de pratiques efficaces d'enseignement de la lecture ;
- Reconnaissance permanente du rôle de chef de file intellectuel du BIE dans ce domaine critique et actuel.

- Instabilité politique dans les pays participants ;
- Faiblesses dans la gestion et les compétences du personnel (chargé du projet) et changements opérés dans les ministères de l'éducation des trois pays ;
- Manque de ressources humaines et de temps pour les essais pilotes dans les trois pays.

- Le gouvernement du Sénégal peut allouer des ressources et utiliser les outils du projet pour entreprendre la phase pilote ;
- Engager de nouveaux acteurs/gestionnaires dans les ministères de l'éducation pour assurer la continuité et le suivi du projet.

<p><b>8. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et développer des curricula en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer des interventions nationales globales en vue de l'intégration de l'ECM dans les politiques et les curricula en partenariat avec le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU, à confirmer) de l'UNESCO et aussi en partenariat avec l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'éducation au Siècle</li> <li>• Étendre l'analyse comparative de l'ECM lancée en 2015, couvrant des régions et des contextes divers, ce afin de dresser un tableau préliminaire bien étayé de la présence des concepts et principes d'ECM dans les documents curriculaires nationaux et d'apporter une première contribution concernant le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la cible 4.7 de l'ODD 4 (à confirmer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La base de connaissances nécessaire pour guider l'intégration de l'ECM dans les curricula et les systèmes d'éducation des États membres s'améliore ;</li> <li>• La fonction de création de connaissances du BIE continue de prendre de l'importance ;</li> <li>• Les partenariats techniques du BIE se renforcent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les États membres peuvent avoir tendance à utiliser une approche par sujet de l'ECM ;</li> <li>• Manque de données disponibles en ligne pour analyser la présence de l'ECM dans les curricula actuels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir clairement une liste de méthodes pour gérer l'ECM dans le système éducatif en général et dans les curricula en particulier qui serviront de matériel de référence pour les États membres.</li> <li>• Utiliser le Réseau mondial du curriculum pour mettre à disposition les données à l'échelon des pays sur l'ECM..</li> </ul>
<p><b>9. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des programmes holistiques d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par le biais des discussions sur le Réseau mondial du curriculum et sur la base des connaissances partagées dans le cadre des « Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum et d'apprentissage », examiner et valider le document de discussion « Questions de politique générale en matière d'éducation et de protection de la petite enfance : une perspective curriculaire » ;</li> <li>• Commencer la mise en œuvre du projet sur l'appui à des programmes holistiques d'EPPE au moyen d'interventions globales dans les politiques et les curricula nationaux en partenariat avec Nestlé, en prenant le Botswana, les Seychelles, l'Arabie Saoudite et le Cameroun comme pays pilotes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité des États membres à concevoir et mettre en œuvre des programmes holistiques d'EPPE de qualité se renforce.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'allocation des ressources à l'EPPE, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Asie de l'Ouest, demeure un obstacle essentiel à la traduction des savoirs en programmes efficaces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire prendre conscience de l'importance de l'EPPE aux pays partenaires et via le Réseau mondial du curriculum.</li> </ul>
<p><b>10. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La banque de ressources du BIE intitulée <i>Reaching out to All Learners: A Resource Pack for Supporting Inclusive Education</i> (Atteindre tous les apprenants : Banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive) sera publiée et diffusée dans différentes langues pour aider les États membres à faire en sorte que leurs systèmes éducatifs en général et leurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité des États membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des curricula inclusifs est accrue ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de ressources pour traduire les Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation et la Banque de res-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le dialogue avec les États membres et l'appui technique qui leur est fourni pour la</li> </ul>

<p>curricula en particulier soient équitables et inclusifs, conformément à l'ODD 4 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Principes directeurs de l'UNESCO pour l'inclusion dans l'éducation, élaborés sous la conduite du BIE, seront publiés et diffusés dans différentes langues et validés dans le cadre de réunions de dialogue politique et technique. Ils serviront à aider les États membres à intégrer l'éducation inclusive et les curricula inclusifs, en partenariat avec la Section Éducation pour l'inclusion et égalité des genres (ED/IPS/IGE) ;</li> <li>• Soutenir les efforts des États membres pour offrir des moyens d'apprentissage et de formation souples en matière d'éducation inclusive, de paix et d'éducation fondée sur les droits conformément à l'agenda Éducation 2030, et ce spécialement à l'intention des populations vulnérables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité des États membres à suivre les progrès vers une éducation et des curricula équitables et inclusifs est renforcée.</li> </ul>	<p>sources dans au moins quatre langues de l'ONU ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de volonté politique et d'infrastructures pour faire de l'éducation des populations vulnérables une priorité.</li> </ul>	<p>mise en place de stratégies et pratiques efficaces visant à intégrer l'éducation et les curricula inclusifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager les ministères de l'éducation et les partenaires à mobiliser les ressources nécessaires pour publier les Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation et la Banque de ressources dans au moins quatre langues de l'ONU ;</li> <li>• Appuyer le plaidoyer pour le droit à une éducation équitable et la sensibilisation à ce droit.</li> </ul>
<p><b>11. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula fondés sur des approches par compétences (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En collaboration avec l'OCDE, le BIE mettra au point une liste de futures compétences essentielles à acquérir à chaque niveau du système d'éducation général. Cette liste servira de référence, de règle et de norme pour les États membres ;</li> <li>• Le BIE se servira du Réseau mondial du curriculum et d'autres réseaux professionnels pour organiser une consultation sur la liste des futures compétences et l'adopter par la suite ;</li> <li>• Le BIE fournira aux États membres, à leur demande, un soutien technique pour les aider à adopter une approche par compétences de leurs curricula dans une optique futuriste ;</li> <li>• En partenariat avec l'ISU, le BIE consolidera le rôle du curriculum pour ce qui est de guider l'évaluation et appuiera la conception d'évaluations guidées par les curricula.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité des États membres à élaborer des curricula pertinents (du point de vue temporel et géographique) s'améliore ;</li> <li>• La fonction normative du BIE a de plus en plus d'impact et de visibilité ;</li> <li>• Les partenariats techniques du BIE s'élargissent et la réputation de ce dernier se consolide.</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parvenir à un consensus sur les normes et règles en matière de curricula peut être délicat sur le plan politique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'importants investissements devraient être faits pour la consultation de toutes les parties prenantes essentielles tout au long du processus de définition et d'adoption des normes et règles proposées.</li> </ul>

## 12. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes (conformément à la cible 4.4 de l'ODD 4)

- La mise en œuvre de l'initiative de l'UNESCO « Jeunesse et apprentissage face aux réalités changeantes : réexamen de la pertinence de l'enseignement secondaire », menée par le BIE et la Section Partenariats, Coopération et Recherche (ED/ESC/PCR), se poursuivra en Amérique latine et dans les Caraïbes et pourra s'étendre à d'autres régions (Afrique, région arabe et/ou Asie-Pacifique).
  - Le BIE, ED/ESC/PCR et l'IIEP-Buenos Aires publieront (en anglais et en espagnol) les conclusions des études réalisées en Amérique latine et dans les Caraïbes sur la culture et l'éducation des jeunes, et tout particulièrement sur leur désengagement.
  - Par l'intermédiaire du Réseau mondial du curriculum, les connaissances acquises sur les difficultés et les succès dans l'éducation des jeunes seront débattues et les réponses en matière de formation seront adaptées à la demande des États membres.
- Les partenariats techniques du BIE s'élargissent et la réputation de ce dernier se consolide ;
  - La base de connaissances nécessaires pour orienter l'intégration holistique des jeunes s'améliore et elle devient accessible dans les régions où les problèmes des jeunes sont particulièrement marqués.
- Le financement destiné à élargir la recherche à d'autres régions peut ne pas être disponible.
  - Maintenir la mobilisation de ressources provenant d'entités qui appuient les programmes pour la jeunesse dans des régions ciblées.

### III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

*Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées*

Ce domaine programmatique est en étroite corrélation avec l'esprit et la lettre de l'ODD 4. C'est pourquoi le BIE a déjà une longueur d'avance pour ce qui est d'offrir aux États membres l'assistance technique dont ils ont besoin pour atteindre l'ODD 4.

Le BIE a intégré ce domaine programmatique dans son programme de travail en 2015, reconnaissant qu'une mise en œuvre efficace et influente du curriculum dépend du fonctionnement efficace d'autres segments du système éducatif. Le curriculum étant étroitement lié à la plupart, si ce n'est l'ensemble, des éléments fondamentaux du système éducatif, l'efficacité d'un curriculum même solide peut donc être sérieusement réduite par : le manque d'enseignants qualifiés capables de le dispenser ; un environnement physique de l'enseignement et de l'apprentissage inadapté à la réalisation de ces derniers ; un système d'évaluation qui ne permet pas d'évaluer les éléments contenus dans le curriculum ; des circonstances psychosociales qui rendent inefficace l'apprentissage des apprenants ; une pédagogie et des processus d'apprentissage inefficaces et d'autres éléments encore. Pour que le curriculum favorise réellement une éducation de qualité et un apprentissage efficace adaptés au développement, il doit s'inscrire dans un système éducatif qui fonctionne correctement.

En 2016, le BIE apportera en permanence son soutien aux États membres pour leur permettre de renforcer les capacités de leurs systèmes d'éducation et d'apprentissage en vue d'assurer, de manière équitable et en utilisant efficacement les ressources dont ils disposent, une éducation pertinente et de qualité et des possibilités effectives d'apprentissage tout au long de la vie. En résumé, le BIE continuera d'aider les États membres à atteindre l'ODD 4. En outre, il concevra et gèrera des programmes de formation à l'intention des responsables techniques de haut niveau des ministères de l'éducation pour qu'ils soient à même de transformer et gérer leurs systèmes éducatifs en vue de réaliser l'ODD 4 et de permettre d'acquérir de futures compétences.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer les capacités des ministères de l'éducation à analyser et à éliminer les contraintes systémiques qui entravent la mise en œuvre de manière équitable d'une éducation pertinente et de qualité et de possibilités efficaces d'apprentissage tout au long de la vie (conformément à l'ODD 4 transversal à toutes les cibles)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer une analyse systémique des principales contraintes qui entravent la qualité de l'éducation et l'efficacité de l'apprentissage dans deux nouveaux pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les capacités analytiques et opérationnelles des ministères de l'éducation sont renforcées ;</li> <li>La capacité des États membres à identifier et établir par ordre de priorités les contraintes systémiques qui entravent l'éducation et l'apprentissage est améliorée dans les pays partenaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rythme lent des pays participants ;</li> <li>Les changements fréquents à la tête des pays ont pour conséquence d'interrompre ou de faire cesser les initiatives ;</li> <li>La pénurie de personnel obéit peut entraver sérieusement les progrès.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection d'institutions éducatives nationales relativement plus stables en tant que points focaux pour les activités ;</li> <li>Soutien des efforts visant à mobiliser des contributions volontaires pour le BIE et à détacher du personnel.</li> </ul>
<p><b>2. Apporter un appui technique au développement et à la mise en œuvre d'interventions pour éliminer les contraintes systémiques identifiées dans huit pays ayant déjà entrepris les analyses systémiques, en commençant par l'établissement de la liste des problèmes communs identifiés collectivement par les pays partenaires (conformément à l'ODD 4 transversal à toutes les cibles)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La capacité opérationnelle des États membres à concevoir, développer et mettre en œuvre des interventions qui améliorent la qualité de l'éducation et l'efficacité de l'apprentissage est renforcée dans huit pays partenaires ;</li> </ul>		
<p><b>3. Actualiser et améliorer la base de données des pratiques prometteuses en matière d'amélioration systémique de la qualité de l'éducation et de l'efficacité de l'apprentissage (conformément à l'ODD 4 transversal à toutes les cibles)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le leadership et la capacité opérationnelle à assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage tout au long de la vie qui soient de qualité et adaptés au développement parmi les États membres sont accrus ;</li> </ul>		
<p><b>4. Concevoir, mettre en place et gérer divers programmes de formation pour renforcer le leadership technique dont les ministères de l'éducation ont besoin pour satisfaire aux exigences inhérentes à l'ODD 4, aux plans de développement nationaux et aux compétences du XXI<sup>e</sup> siècle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les partenariats du BIE s'améliorent.</li> </ul>		
<p><b>5. En partenariat avec l'IJET et Google, aider les États membres à adopter une perspective technologique pour leurs systèmes d'éducation, en commençant avec quatre pays pilotes</b></p>			

## IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

*Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation est rendue plus performante et mise en œuvre*

En 2016, le BIE renforcera son rôle de courtier de connaissances afin de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application dans la pratique. Le renforcement de ce rôle est capital pour distinguer le BIE en tant que chef de file intellectuel dans les domaines relevant de sa compétence. S'il joue ce rôle avec efficacité, le BIE servira également de « guichet unique » pour tout ce qui est nouveau dans les domaines essentiels relevant de sa compétence. Ce domaine de programme est aussi crucial pour maintenir les autres domaines de programmes à la pointe du savoir ainsi que les services de formation et d'assistance technique du BIE. En 2016, le BIE axera son rôle de courtier de connaissances sur quatre thèmes en rapport avec son mandat essentiel : le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.

S'agissant des États membres, le rôle renforcé de courtier de connaissances du BIE augmentera les connaissances analytiques et la base de données nécessaire pour éclairer les décisions et pratiques dans le cadre de l'agenda Éducation 2030 et de la mise en œuvre de l'ODD 4. Un effort concerté sera aussi réalisé pour améliorer la diffusion des connaissances à un public ciblé, en s'attachant en priorité aux spécialistes du curriculum, aux évaluateurs, aux formateurs d'enseignants, aux enseignants et aux décideurs. Par ailleurs, le BIE réorientera le contenu de ses actuelles publications phare, comme la revue *Perspectives*, pour les harmoniser davantage avec son mandat essentiel.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer et orienter la fonction de passeur de connaissances (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner, simplifier et résumer les recherches les plus récentes sur les sciences de l'apprentissage et créer des implications évidentes pour les politiques et les pratiques, en mettant l'accent sur les principales tendances des cinq dernières années et en prévoyant les tendances futures : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ au moins 10 produits présentés sur la plateforme du BIE</li> </ul> </li> <li>• Examiner, simplifier et résumer les recherches effectuées sur le lien entre le curriculum et la pertinence de l'éducation au regard du développement dans le cadre de l'ODD 4, et créer des implications apparentes pour les politiques et les pratiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ au moins six produits présentés la plateforme du BIE</li> </ul> </li> <li>• Examiner, simplifier et résumer les recherches effectuées sur diverses formes d'évaluation, leur coût et leurs conséquences pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'efficacité des ressources, et créer des implications apparentes pour les politiques et les pratiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un produit présenté sur la plateforme du BIE</li> </ul> </li> <li>• Réorienter et restructurer la revue <i>Perspectives</i> en tenant compte du mandat principal du BIE et maintenir la production de quatre numéros par an.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le leadership intellectuel du BIE est davantage reconnu ;</li> <li>• La diffusion technique de la formation et des services consultatifs du BIE est améliorée ;</li> <li>• L'accès à des connaissances de pointe dans les domaines de la compétence du BIE est amélioré, en particulier au sein du Réseau mondial du curriculum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources financières insuffisantes pour appuyer la mise à disposition de connaissances ;</li> <li>• Atteindre un public ciblé peut demeurer problématique surtout dans les zones où la connectivité est médiocre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les efforts de mobilisation de ressources ;</li> <li>• Lier les adresses Internet des membres du Réseau mondial du curriculum à l'adresse Internet du BIE ;</li> <li>• Envisager un partenariat avec Google pour atteindre des zones où la connectivité est médiocre.</li> </ul>
<p><b>2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir la production d'alertes bihebdomadaires en mettant l'accent sur le curriculum, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation ;</li> <li>• Élargir la collection de curricula en ligne en intégrant 200 nouveaux documents et maintenir le catalogue électronique des documents et publications du BIE (IBEDOCs) en ajoutant au moins 150 entrées en 2016 ;</li> <li>• Commencer la numérisation de la collection des manuels scolaires historiques du BIE en partant des documents catalogués en 2015.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès aux produits du savoir du BIE est amélioré.</li> </ul>		

<p><b>3. Renforcer les capacités de gestion des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la plateforme informatique de manière à conserver et diffuser les connaissances créées et/ou mises à disposition par le BIE de manière plus efficiente et plus efficace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'efficacité du BIE en matière de diffusion des connaissances est améliorée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'essentiel du contenu du site Web n'est pas disponible dans au moins quatre langues de l'ONU, ce qui peut limiter de façon substantielle l'accès aux contributions clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forger des partenariats et mobiliser des ressources afin d'assurer un site Web multilingue.</li> </ul>
<p><b>4. Améliorer la communication et l'image extérieure sur le site Web du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achever la migration du site Web du BIE et améliorer le site pour communiquer de manière appropriée sur la vision, les stratégies, les programmes et les initiatives et contributions clés ;</li> <li>• Consolider les forums en ligne, les blogs et les médias sociaux utilisés par le BIE pour consulter les responsables nationaux du curriculum (le Réseau mondial du curriculum) et conduire un dialogue technique avec eux (conjointement avec les activités menées au titre du Résultat escompté 1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau mondial, la visibilité du BIE et l'accès à ses travaux ainsi que son image sont améliorés.</li> </ul>		

## V. Conférence internationale de l'éducation (CIE)

La CIE ayant été ajournée à après 2017, le BIE maintiendra le dialogue avec ses partenaires clés par des canaux virtuels. Ce dialogue sera centré sur la manière d'harmoniser au mieux les curricula nationaux avec l'agenda Éducation 2030. D'autres mécanismes tels que des cours de formation et des services de conseils techniques seront utilisés pour renforcer le dialogue virtuel.

## VI. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE)

Les efforts pour renforcer la capacité du BIE à fournir des services seront maintenus en 2016 et seront axés sur les difficultés qui menacent de façon importante le développement organisationnel souhaité et, donc, la capacité du BIE à fournir des services. Une attention particulière sera accordée : i) à l'accroissement des contributions volontaires des États membres, à commencer par les membres du Conseil du BIE, ii) à l'organisation d'une réunion des pays susceptibles d'apporter des contributions volontaires au BIE, en dehors des pays représentés au Conseil, iii) au détachement de personnel qualifié, en commençant par des membres du Conseil du BIE, puis en élargissant la base, et iv) à la poursuite de la diversification de la base de partenariats au-delà des États membres.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<b>1. Mobiliser les membres du Conseil du BIE pour qu'ils apportent des contributions volontaires qui serviront à renforcer la capacité du BIE à fournir des services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de 50 points de pourcentage du niveau actuel des contributions volontaires des membres du Conseil du BIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du Conseil ne proposent pas de faire des contributions volontaires au BIE et/ou n'augmentent pas leurs contributions volontaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le dialogue avec les contributeurs potentiels</li> </ul>
<b>2. Accueillir une réunion des États membres susceptibles d'apporter des contributions volontaires au BIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre d'États membres qui fournissent des contributions volontaires au BIE</li> </ul>		
<b>3. Soutenir les efforts tendant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détachement de personnel – au moins deux de niveau confirmé, trois de niveau intermédiaire et trois de niveau inférieur - pour des domaines pour lesquels le BIE a déjà préparé des mandats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États membres continuent de ne pas détacher de personnel auprès du BIE</li> </ul>	
<b>4. Soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE en mettant l'accent sur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur privé</li> <li>Les fondations et les organismes philanthropiques</li> <li>Les institutions spécialisées dans des domaines relevant de la compétence du BIE</li> <li>Les institutions académiques et les instituts de recherche</li> <li>Les réseaux professionnels</li> <li>Les organismes multilatéraux et bilatéraux</li> <li>Les sociétés civiles reconnues par l'UNESCO</li> <li>Le Siège et les bureaux hors siège de l'UNESCO</li> <li>Les instituts et réseaux de l'UNESCO</li> <li>Les organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales</li> <li>Les ministères de l'éducation des États membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation substantielle du nombre de programmes financés par divers partenaires et/ou exécutés en partenariat avec différents acteurs</li> </ul>		
<b>5. Soutenir les efforts en vue d'instaurer des mécanismes de recrutement économes en ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le nombre de consultants stagiaires et de boursiers seniors</li> </ul>		

## VII. Données budgétaires

## BIE - CADRE BUDGETAIRE 2016

## COMPTE SPECIAL

	Engagements encours au 31/12/2015	Allocations	SOURCES DE FINANCEMENT DES ALLOCATIONS ESTIMEES			Budgets 2016  (a) + (b)
			Allocation UNESCO	GPE	Contributions volontaires + Ressources BIE	
	(a)	(b) = (c)+(d)+(e)	(c)	(d)	(e)	
<b>I. ACTIVITES DU PROGRAMME</b>						
<b>I-1 Activités sous Résultats attendus I</b>	<b>912 538</b>	<b>2 675 236</b>	-	1 276 670	1 398 566	<b>3 587 774</b>
Formation "Conception et développement du curriculum"	148 673	167 354	-	-	167 354	316 027
Education et protection de la petite enfance / Innovation et Leadership en Curriculum et en apprentissage	204 432	250 347	-	-	250 347	454 779
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du curriculum	-	81 979	-	-	81 979	81 979
« Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation »	506 797	1 276 670	-	1 276 670	-	1 783 467
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces	6 431	707 331	-	-	707 331	713 762
Développer l'apprentissage des Sciences, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques pour les filles en Afrique et en Asie et Pacifique (Phase I)	38 205	188 719	-	-	188 719	226 924
Adaptation du livre: Nature de l'apprentissage	8 000	2 836	-	-	2 836	10 836
<b>I-2 Activités sous Résultats attendus II</b>	<b>315 190</b>	<b>1 438 225</b>	-	-	<b>1 438 224</b>	<b>1 753 415</b>
Recherches & Publications	144 535	50 658	-	-	50 658	195 193
Diffusion des Connaissances (Knowledge Brokerage)	-	401 565	-	-	401 565	401 565
Développement du site web du BIE & Communication	145 386	174 085	-	-	174 085	319 471
Projet "Manuels scolaires "	8 524	365 228	-	-	365 228	373 752
Projet Archives Historique du BIE	16 745	446 689	-	-	446 689	463 434
<b>TOTAL Activités du Programme (I)</b>	<b>1 227 728</b>	<b>4 113 461</b>	-	1 276 670	2 836 791	<b>5 341 189</b>
<b>II. Organe direction, admin. Gen &amp; dev. Institutionnel.</b>						
<b>II-1 Conseil/ Bureau</b>	<b>20 967</b>	<b>69 427</b>	42 495	-	26 932	<b>90 394</b>
<b>II-2 Frais généraux de fonctionnement</b>	<b>28 188</b>	<b>321 812</b>	65 619	-	256 193	<b>350 000</b>
<b>II-3 Bureau de la Direction</b>	<b>61 497</b>	<b>238 503</b>	48 936	-	189 567	<b>300 000</b>
<b>TOTAL Organe Direction (II)</b>	<b>110 652</b>	<b>629 742</b>	157 050	-	472 692	<b>740 394</b>
<b>III. COUTS DU PERONNEL (postes établis) (III)</b>	<b>2 953</b>	<b>1 897 047</b>	1 867 000	-	30 047	<b>1 900 000</b>
<b>TOTAL RESSOURCES ESTIMÉES 2016</b>	1 341 333	6 804 050	2 024 050	1 276 670	3 503 330	8 145 383
<b>TOTAL BUDGET ALLOUE 2016 (I+II+III)</b>	<b>1 341 333</b>	<b>6 640 250</b>	<b>2 024 050</b>	<b>1 276 670</b>	<b>3 339 530</b>	<b>7 981 583</b>
<b>RÉSERVES ESTIMÉES BIE pour 2016</b>	-	163 800	-	-	163 800	163 800

CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES DE PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES DE L'UNESCO			UNESCO		
OFID		500 000			500 000
HAMDAN/UAE		600 000			600 000
"Youth Education"		111 052			111 052
"Global citizenship education (GCED)"		4 000			4 000
Inclusive education	10 000				10 000
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du curriculum/CAP EFA	32 989				32 989
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du curriculum/FO/Kenya	41 425				41 425
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces		237 600			237 600
<b>BUDGET UNESCO 2016</b>	<b>84 414</b>	<b>1 452 652</b>			<b>1 537 066</b>
<b>TOTAL RESSOURCES 2016</b>	<b>1 425 747</b>	<b>8 092 902</b>			<b>9 518 649</b>

## Annexe 1 ODD 4 et cibles

### ODD 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement



UNESCO/BIE/C.65/Inf.1  
Geneva, 13 January 2016  
Original: English/French

***A 90 Year Quest for Excellence in Education!***  
***90 ans au service de l'excellence en éducation!***

**SIXTY-FIFTH SESSION OF THE  
COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION**

Geneva, 13 – 15 January 2016

**SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 13 – 15 janvier 2016

**LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**



**Afrique du Sud / South Africa**

Absent

Fax: +30 210 7276774

Email: [ckartali@phys.uoa.gr](mailto:ckartali@phys.uoa.gr)**Bolivie (Etat plurinational de )/Bolivia  
(plurinational State of)**

Mr Walter GUTIERREZ MENA  
Department of Intracultural and Intercultural  
Politics and Multilingualism  
Ministry of Education

H.E.Mrs. Nardi SUXO ITURRI,  
Ambassador Permanent Representative of  
Bolivia to UN  
Rue de Lausanne 139  
1202 Geneva  
Tel: +41 22 908 07 17  
Fax: +41 22 908 07 22  
Email: [contact@mission-bolivia.ch](mailto:contact@mission-bolivia.ch)

Ana del Rosario DURÁN,  
First Secretary of the Permanent  
Representation of Bolivia to UN  
Rue de Lausanne 139  
1202 Geneva  
Tel : + 41 22 908 07 14  
Email: [ana.duran@mission-bolivia.ch](mailto:ana.duran@mission-bolivia.ch)

Mrs. Pamela Mamani  
Second Secretary of the Permanent  
Delegation of Bolivia to UNESCO.  
Maison de l'UNESCO  
Bureau M2.06  
1, rue Miollis  
F- 75732 Paris Cedex 15  
Tel: +33 1 45 68 30 39  
Fax: +33 1 45 68 30 37  
E-mail: [dl.bolivia@unesco-delegations.org](mailto:dl.bolivia@unesco-delegations.org)

**Brésil / Brazil**

Mr Roberto SALONE  
Permanent Mission of Brazil to the United  
Nations Office and other International  
Organizations in Geneva  
15 Ch. Louis-Dunant  
1202 Genève  
Suisse  
Tel.: +41 22 332 5017  
Fax: +41 22 910 0751  
Email: [roberto.salone@itamaraty.gov.br](mailto:roberto.salone@itamaraty.gov.br)

**Grèce / Greece**

Mr Constantinos CARTALIS  
Associate professor, University of Athens,  
Dept. of environmental physics  
Panepistimiopolis, build phys-v  
Athens 157 84, Greece  
Tel.: +30 210 7276774, 7276843

**Koweït / Kuwait**

Mr Sobeeh A. ALMUKHAIZIM  
General Director  
National Center for Education Development  
(NCED) [www.nced.edu.kw](http://www.nced.edu.kw)  
Sharq, Jaber Almubarak Street  
Al-Sanabel Tower  
Floors 31 & 32  
Kuwait City  
Tel: +965 222 777 11  
Email: [s.almukhaizim@nced.edu.kw](mailto:s.almukhaizim@nced.edu.kw)

S. Exc. Monsieur Meshal HAYAT  
Délégation permanente de l'Etat du Koweït  
auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
Bureaux MS1.11/MS1.12  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
Tél: +33 1 45 68 26 69  
Email : [dl.kuwait@unesco-delegations.org](mailto:dl.kuwait@unesco-delegations.org)

**Lettonie / Latvia**

Dr. Liesma OSE  
Adviser to Minister of Education and Science  
on Inclusive Education  
Ministry of Education and Science,  
Republic of Latvia  
Valnu iela 2  
Riga LV-1050  
Latvia  
Tel.: +37126498654  
Email: [liesma.ose@izm.gov.lv](mailto:liesma.ose@izm.gov.lv)  
[liesma.ose@gmail.com](mailto:liesma.ose@gmail.com)

**Madagascar / Madagascar**

EXCUSED  
M. Mamy Hajavola RAZAFINDRALAMBO  
Chargé d'étude auprès de la Direction de la  
Planification de l'Éducation  
Email: [rmamyhajavola@gmail.com](mailto:rmamyhajavola@gmail.com)

**Mongolie / Mongolia**

Mr. Dorjbal Dalajjargal  
Minister Counsellor, Embassy of Mongolia to  
France and Permanent Delegation to  
UNESCO  
Email: [dalajjargal@ambassademongolie.fr](mailto:dalajjargal@ambassademongolie.fr)

Mr. Galbadrakh Enkh-Amar  
3rd Secretary of Embassy of Mongolia, Paris  
Email: [enkhamar@ambassademongolie.fr](mailto:enkhamar@ambassademongolie.fr)

## **Oman /Oman**

H.E. Dr. Hamood bin Khalfan AL-HARTHI  
Undersecretary of the Ministry of Education for  
Education and Curriculum  
P.O. Box 3  
P.C.100, Ministry of Education  
Muscat, Oman  
Tel.+968 24141634  
Fax +968 24414198  
Email : [hamood99@hotmail.com](mailto:hamood99@hotmail.com),  
[hamood@moe.om](mailto:hamood@moe.om)

## **Roumanie / Romania**

Mr. Ciprian Fartusnic,  
Director General of the institute of Educational  
Sciences  
Bucharest, Romania  
Email: [cipf@ise.ro](mailto:cipf@ise.ro)

Madame Paraschiva Dobre  
Director  
DG of International Relations and European  
Affairs  
Ministry of Education and Scientific Research  
Bucharest, Romania  
E-mail: [puia.dobre@medu.edu.ro](mailto:puia.dobre@medu.edu.ro)  
[veronica.fuselova@medu.edu.ro](mailto:veronica.fuselova@medu.edu.ro)

## **Suisse / Switzerland**

S.E. M Alexandre FASEL  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
Représentant permanent  
Rue de Varembe 9-11  
1211 Genève 20  
Adresse postale:  
Case postale 194  
1211 Genève 20  
Tel: +41 58 482 24 02  
Fax: +41 58 482 24 37  
Email: [alexandre.fasel@eda.admin.ch](mailto:alexandre.fasel@eda.admin.ch)

M. Benedikt HAUSER  
Collaborateur scientifique  
Secrétariat d'état à l'éducation, à l'innovation  
et à la recherche  
Hallwylstrasse 4  
3003 Berne  
Suisse  
Tél. : +41 31 322 68 32  
Email: [benedikt.hauser@sbfi.admin.ch](mailto:benedikt.hauser@sbfi.admin.ch)

Mme Eléonore ZOTTOS  
Secrétaire adjointe  
Département de l'instruction publique, de la  
culture et du sport (DIP)  
Secrétariat général  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6

Case postale 3925  
1211 Genève 3  
Tél. +41 (0)22 546 69 05  
Email: [leonore.zottos@etat.ge.ch](mailto:leonore.zottos@etat.ge.ch)

Mme Noura KAYAL  
Mission permanente de la Suisse auprès de  
l'Office des Nations Unies et des autres  
organisations internationales à Genève  
9-11 rue de Varembe  
Case postale 194  
Rue de Varembe 9-11 / CP194  
CH-1211 Geneva 20  
Tél: + 41 58 461 12 03  
Mob: + 41 79 621 73 50  
Fax: + 41 58 482 24 37  
Email. [noura.kayal@eda.admin.ch](mailto:noura.kayal@eda.admin.ch)

## **Thaïlande / Thailand**

Mrs. Panit MEESURNTORN  
Deputy Permanent Secretary  
Ministry of Education  
E-mail : [panit\\_me@hotmail.com](mailto:panit_me@hotmail.com)

Mr. Pramote DUANG-IM  
Deputy Permanent Delegate of Thailand to  
UNESCO  
E-mail: [dl.thaïlande@unesco-delegations.org](mailto:dl.thaïlande@unesco-delegations.org)

Mrs. Kaniittha HANIRATTISAI  
Assistant, Secretary-General  
The Thai National Commission for UNESCO  
Ministry of Education  
E-mail: [kaniittha\\_ha@yahoo.com](mailto:kaniittha_ha@yahoo.com)

## **OBSERVATEURS / OBSERVERS**

### **Bulgarie / Bulgaria**

Ms Boyana TRIFONOVA  
First Secretary  
Permanent Mission of Bulgaria  
Chemin des Crêts-de-Pregny 16  
1218 Grand-Saconnex  
Suisse  
Tel: +41 22 798 03 00  
Fax: +41 22 798 03 02  
Email: [b.trifonova@mission-bulgarie.ch](mailto:b.trifonova@mission-bulgarie.ch)

### **Nigéria / Nigeria**

H.E. Ms. Mariam Y. KATAGUM  
Ambassador  
Permanent Delegate of Nigeria to UNESCO  
Permanent Delegation of Nigeria to UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
F - 75732 Paris Cedex 15  
Tel.: +33 1 45 68 27 27

Fax: +33 1 45 67 59 41  
Email: [m.katagum.ng@unesco-delegations.org](mailto:m.katagum.ng@unesco-delegations.org)

**PRESIDENT OF THE IBE COUNCIL /**  
**PRESIDENT DU CONSEIL DU BIE**

Prof. Godswill OBIOMA  
% Plot 707A,  
64 Crescent Gwarinpa  
Abuja Nigeria  
Tel.: (234) 8130776414  
Email: [obyswill@yahoo.com](mailto:obyswill@yahoo.com)

**UNESCO SIEGE / UNESCO HQ**

Mr Svein OSTTVEIT  
Director  
ED/EO, Executive Office, UNESCO  
7, place de Fontenoy  
F -75352 Paris 07 SP  
Tél.: (33-1) 45 68 15 24  
Fax: (33-1) 45 68 56 27  
Email: [s.osttveit@unesco.org](mailto:s.osttveit@unesco.org)

**UNESCO BIE / UNESCO IBE**

Ms Mmantsetsa MAROPE, Director  
Mr. Massimo AMADIO, Senior Programme  
Specialist  
Mr. Renato OPERTTI, Programme Specialist  
Ms Amapola ALAMA, Programme Specialist